

Les ovins dans les Alpes françaises. Répartition et évolution récentes du cheptel autochtone

Daniel Drogue

Citer ce document / Cite this document :

Drogue Daniel. Les ovins dans les Alpes françaises. Répartition et évolution récentes du cheptel autochtone. In: Revue de géographie alpine, tome 38, n°4, 1950. pp. 633-678;

doi : 10.3406/rga.1950.4119

http://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1950_num_38_4_4119

Document généré le 05/06/2016

Résumé

Résumé. — Comme son titre l'indique, le travail de M. Drogue est consacré à, la répartition du cheptel ovin autochtone des Alpes françaises, depuis le début du XXe siècle. L'auteur expose d'abord les données de sa méthode, puis il examine la répartition au cheptel dans les différentes parties des Alpes. Les Alpes du Nord ne le retiennent pas longtemps, car le mouton n'y est un peu abondant que dans de rares régions, zone intra- alpine, Bas-Arly, parties méridionales des massifs centraux, enfin le Sud du Sillon alpin où le Beaumont, le Champsaur et particulièrement le Trièves, sont de véritables domaines ovins. Une seconde partie comporte la partie orientale des Alpes du Sud, où le mouton présente des effectifs qui vont s' élargissant vers l'Ouest. En zone infra-alpine, l'Ubaye écrase tout le reste; dans les Alpes maritimes, le mouton à peu près disparu des vallées orientales ne retrouve de l'intérêt que sur le Haut Var, la Haute Tinée et plus encore le long du Haut Verdon. Enfin la Moyenne Durance offre une véritable vocation ovine, particulièrement dans l'Ouest, c'est-à-dire dans la région du Buech. Le gros morceau est apporté par les Préalpes du Sud. Là encore pour- tant, l'extrême Est, dans les Préalpes de Nice, est à peu près vide d'ovins; au contraire, le mouton triomphe fréquemment dans les Préalpes de Grasse et dans les Préalpes de Digne. La Brèche durancienne, qui sépare ces Préalpes de l'Est de celles de l'Ouest, n'est pas hostile aux ovins, bien que ceux-ci y soient répartis de façon inégale. Enfin les massifs occiden- taux sont comme le paradis du mouton dans les Alpes françaises, d'autant qu'une forme d'élevage perfectionné y a été acclimatée depuis une quarantaine d'années. Les Plateaux vauclusiens, le Dévoluy, le Haut Bochaine, sont bien garnis; plus encore les Baronnies et le Diois et c'est dans ces deux derniers massifs que les progrès techniques ont été le plus considérables. Dans une dernière, partie, l'auteur examine le mouton dans l'économie des Alpes françaises, en délimitant les nombreuses communes où. les profits réalisés sur cet élevage sont plus considérables que ceux qui sont fournis par d'autres types d'exploitation rurale.

LES OVINS DANS LES ALPES FRANÇAISES

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION RÉCENTES DU CHEPTEL AUTOCHTONE

par Daniel DROGUE

RÉSUMÉ. — Comme son titre l'indique, le travail de M. Drogue est consacré à la répartition du cheptel ovin autochtone des Alpes françaises depuis le début du xx^e siècle. L'auteur expose d'abord les données de sa méthode, puis il examine la répartition du cheptel dans les différentes parties des Alpes. Les Alpes du Nord ne le retiennent pas longtemps, car le mouton n'y est un peu abondant que dans de rares régions, zone intra-alpine, Bas-Arly, parties méridionales des massifs centraux, enfin le Sud du Sillon alpin où le Beaumont, le Champsaur et particulièrement le Trièves, sont de véritables domaines ovins.

Une seconde partie comporte la partie orientale des Alpes du Sud, où le mouton présente des effectifs qui vont s'élargissant vers l'Ouest. En zone intra-alpine, l'Ubaye écrase tout le reste; dans les Alpes maritimes, le mouton à peu près disparu des vallées orientales ne retrouve de l'intérêt que sur le Haut Var, la Haute Tinée et plus encore le long du Haut Verdon. Enfin la Moyenne Durance offre une véritable vocation ovine, particulièrement dans l'Ouest, c'est-à-dire dans la région du Buech.

Le gros morceau est apporté par les Préalpes du Sud. Là encore pourtant, l'extrême Est, dans les Préalpes de Nice, est à peu près vide d'ovins; au contraire, le mouton triomphe fréquemment dans les Préalpes de Grasse et dans les Préalpes de Digne. La Brèche durancienne, qui sépare ces Préalpes de l'Est de celles de l'Ouest, n'est pas hostile aux ovins, bien que ceux-ci y soient répartis de façon inégale. Enfin les massifs occidentaux sont comme le paradis du mouton dans les Alpes françaises, d'autant qu'une forme d'élevage perfectionné y a été acclimatée depuis une quarantaine d'années. Les Plateaux vauclusiens, le Dévoluy, le Haut Bochaine, sont bien garnis; plus encore les Baronnies et le Diois et c'est dans ces deux derniers massifs que les progrès techniques ont été le plus considérables.

Dans une dernière partie, l'auteur examine le mouton dans l'économie des Alpes françaises, en délimitant les nombreuses communes où les profits réalisés sur cet élevage sont plus considérables que ceux qui sont fournis par d'autres types d'exploitation rurale.

AVANT-PROPOS

L'étude des ovins dans les Alpes françaises offre un grand intérêt. Bien que leur chiffre absolu ait baissé depuis le siècle dernier, aujourd'hui encore le mouton tient une place considérable dans l'économie alpine. Les problèmes soulevés par les ovins ne sont pas simples; de nombreux faits économiques et humains s'interfèrent : genres de vie, modes d'élevage, utilisation des produits, importance et répartition du cheptel. De plus, la transhumance avec ses trois aspects (normale, inverse et commerciale) vient brouiller les cartes déjà si difficiles à tenir. Aussi nous bornerons-nous à exposer la répartition et à étudier l'évolution contemporaine du cheptel ovin autochtone dans les Alpes françaises. Nous ne présentons, en somme, qu'un catalogue dont les chiffres sont enrobés dans un développement servant d'illustration.

Sur notre demande les Archives et les Services agricoles des Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Var et Vaucluse nous ont communiqué les statistiques agricoles des années 1910, 1930, 1939, 1946 ¹. Ces statistiques indiquent par commune le cheptel ovin : agneaux de moins d'un an, brebis, moutons, béliers. Groupant ces catégories nous obtenons l'effectif communal. Nous avons relevé la population humaine, aux années correspondantes, d'après les dénombremments de la population dressés par le Ministère de l'Intérieur. Possédant la population ovine et la population humaine, nous avons effectué quatre calculs de densité ovine pour 1910, 1930, 1939 et 1946. Nous obtenons ainsi

¹ C'est à la fois un devoir et un plaisir que de remercier ici tous ceux qui se sont dévoués afin de nous faire parvenir les Statistiques agricoles : M. Avezou, Archiviste en chef de l'Isère, et anonymement les Archivistes des départements alpins. M. Ginot, Directeur des Services Agricoles de l'Isère, M. Maynier, attaché à ce Service, et anonymement les Directeurs des Services Agricoles des différents départements; les Directeurs des Services Vétérinaires, MM. Barbier des Bouches-du-Rhône, Fabre du Var, Lafenêtre de l'Hérault, Magallon de l'Isère, Robin de la Drôme, Rousseau des Basses-Alpes, Saunier de Vaucluse et Vagnard-Sâtre de Haute-Savoie. Tous se prodiguèrent pour nous fournir des statistiques et des renseignements aussi solides que nombreux. Nous ne saurions oublier M. Garavel, Inspecteur des Eaux et Forêts à Grenoble, M. Sauvan, Professeur honoraire, M. Pleindoux, Inspecteur général honoraire des Services Vétérinaires en résidence à Avignon, M. De Bardonnèche, Maire de l'Argentière (Htes-Alpes), qui nous ont accueilli avec amitié et ont répondu à nos lettres avec empressement. Nous nous garderons d'oublier M. Grémillet, Bibliothécaire de l'Université de Grenoble, ainsi que M. le Directeur de la Revue *L'Union Ovine* de Paris.

le *coefficient ovin* par rapport à 100 habitants donnant au cheptel de toutes les communes une même base d'étude et de comparaison.

Cette représentation, plus juste que la densité par rapport à la superficie, présente néanmoins des possibilités d'erreur. Les effectifs de population industrielle, militaire, etc., n'ont aucun rapport avec l'économie ovine. Prenant la population *municipale* totale, nous rectifions déjà cette incidence, dans la mesure du possible. Une difficulté d'un autre ordre surgit alors : les chiffres ovins officiels correspondent-ils à la réalité ? La date à laquelle est dressée la statistique est capitale. Généralement celle-ci est faite au mois de novembre : du coup, les coefficients risquent d'être inférieurs à la moyenne de l'année, car de nombreux moutons achetés au printemps sont revendus à l'automne. Presque toujours ainsi, les effectifs indiqués sont inférieurs aux quantités véritables. La Statistique la plus exacte est sans contredit celle de 1939, où l'on a fait figurer d'une part les ovins réservés à l'élevage, à la reproduction, et d'autre part ceux qui sont destinés à la boucherie. Cette méthode excellente entraîne cependant une difficulté nouvelle : toutes les communes en 1939 ne possédaient pas ce type de formulaire : l'étude comparée des effectifs ovins d'une même année est ainsi faussée. La Statistique de 1946 est inexacte de bout en bout ; il est aisé de s'en rendre compte et de comprendre pourquoi. Aussi nous sommes-nous résolu à n'en pas tenir compte ; nous présenterons le moment venu nos impressions sur l'état du cheptel après la guerre, d'après nos propres enquêtes.



La partie française de la chaîne alpine est coupée par le contact de deux climats. Tout le problème est de savoir comment les ovins vont se comporter en fonction de ces deux zones. Les Alpes du Nord, humides, sont le royaume de l'herbe. Les Alpes du Sud sont sèches, les principales prairies sont artificielles. Dans le détail il n'en est pas tout à fait ainsi : nous le constaterons au cours de notre voyage. On a donné aux Alpes du Nord le nom d' « Alpes à vaches », aux Alpes du Sud celui d' « Alpes à moutons ». Ceci sera à vérifier et à discuter. En altitude d'autre part, là où peut se fauiler le mouton ne peut pas toujours passer le ruminant. Le domaine du mouton, dans les Alpes sèches comme dans les Alpes humides, sera inviolé en haute altitude. Cependant il ne faut pas généraliser ; le problème est beaucoup plus complexe, les nuances en sont nombreuses et des plus difficiles à saisir. Il ne faudrait pas prendre le mouton soit

pour un pluviomètre, soit pour un altimètre. La pauvre bête mérite mieux que cela !

Dans le détail, le climat est incapable d'expliquer les différentes formes de l'exploitation du bétail. Ici nous touchons à la géographie humaine. Les aptitudes particulières de l'éleveur et les traditions; des circonstances fortuites (ouverture ou fermeture d'un marché) ont, certes, plus d'importance que le climat. Voilà la grande différence avec l'agriculture qui, elle, est plus étroitement liée aux traits physiques. Il est indéniable cependant que les Alpes du Nord, plus humides, voient triompher les bovins. Dans les Alpes du Sud même, des oasis d'herbe, grâce au relief, font préférer parfois aux brebis les vaches laitières². En revanche dans les Alpes du Nord l'abatage familial pendant cette guerre a valu aux ovins une recrudescence et leurs effectifs ont augmenté quoique le fait n'apparaisse pas dans les chiffres officiels. L'on ne peut donc pas opposer partout et à chaque instant l'économie des Alpes du Nord et celle des Alpes du Sud; « c'est donner une idée très imparfaite de l'opposition des genres de vie »³. Il ne faut pas dire non plus (et ceci nous le verrons dans le détail) que les pays qui vivent du mouton sont « encore arriérés »⁴ tandis que ceux qui vivent de la vache « sont plus policés ». Il y a ici deux types d'économie distincts, mais on ne peut pas prétendre que l'un est supérieur à l'autre, que l'un est plus avancé que l'autre. *La comparaison n'a aucun sens*. Le mouton est beaucoup plus souple que la vache; le climat méditerranéen a arrêté celle-ci tandis que ni l'altitude ni la latitude n'arrêtent l'extension de celui-là. L'espèce ovine peut se présenter sur tous les sols et sous tous les climats.

La représentation cartographique des densités laisse apparaître cependant, d'une façon très nette, la différence entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud. Une limite tracée par les coefficients ovins — « la ligne ovine » — est visible et essaie d'épouser le mieux du monde la ligne climatique. Partant du Diois dans la région de Saou, une ligne droite se suit jusqu'à la rive gauche du Beaumont (Saint-Jean-d'Hérans), englobe le haut Drac et l'Ubaye. Tout ce qui se trouve au Sud de cette limite est le paradis du mouton; la vache y est en comparaison une exception, sauf dans quelques cas. Les Alpes du Nord sur la carte restent en blanc, tandis que les Alpes du Sud se couvrent de taches noires qui, petit à petit, se coagulent et forment un tout. Nous appuyant sur ces cartes nous

² P. Veyret [73], p. 494.

³ Blache, Carcel et Rey [11].

⁴ P. Buffault [24], p. 139.

étudierons la répartition et l'évolution du cheptel ovin en adoptant les divisions entre les deux grandes parties des Alpes françaises, et nous envisagerons l'étude des différentes régions naturelles à l'intérieur de ces deux grandes zones.

I. — Les Alpes du Nord.

Nous avons déjà annoncé que les Alpes du Nord n'étaient pas le domaine du mouton. Ce fait se vérifie dans la plus grande partie de la région, surtout les domaines les plus extérieurs, qui sont les plus humides. Il nous paraît donc inutile de nous attarder sur les Préalpes où les coefficients ovins sont ridicules; le Vercors méridional lui-même a presque complètement abandonné son troupeau de moutons lors de la dernière guerre.

Il en est de même pour les cluses préalpines et une grande partie du Sillon alpin; ces régions ont possédé des ovins à l'époque où l'autarcie était la règle de l'économie rurale, mais elles les ont complètement négligés depuis. Nous ne trouvons donc des moutons en quantités intéressantes que dans les domaines de demi-sécheresse et d'altitude : le Sud du Sillon alpin, la partie méridionale des massifs centraux, la zone intra-alpine. A ces cas qu'on peut qualifier de naturels, il faut joindre un cas humain, celui du Bas-Arly.

A) Le Bas-Arly.

Il se trouve que déjà le Haut-Arly n'est pas entièrement réfractaire aux moutons puisque son troupeau de 1939 dépasse 2.200 têtes. Il y a mieux encore dans plusieurs communes du Bas-Arly, Allondaz, Thénésol, Marthod, où les coefficients peuvent dépasser 100 et 200. L'explication de cette fidélité aux ovins est toute humaine : il s'agit d'une tradition de relations de transhumance avec la zone intra-alpine. En effet, l'hiver, des moutons de Haute-Maurienne viennent se réfugier dans les écuries du Bas-Arly; par une sorte de contamination, le cheptel autochtone s'est trouvé plus gonflé. On peut considérer cette petite enclave ovine comme une sorte de butte-témoin placée bien en avant du front ovin des Alpes. Il est curieux qu'une commune de la Combe de Savoie, proche du débouché de l'Arly, participe à ces caractéristiques; en effet, Plancherine en 1939 érige le coefficient de 212 têtes par 100 habitants.

B) Le Sud du Sillon alpin.

On établit d'ordinaire la limite de cette partie méridionale du Sillon à la frontière Nord de la Matésine et de la Gresse. Ce n'est pas le cas avec le mouton, qui est péu abondant dans ces régions consacrées aux vaches, sauf de rares exceptions. Mais avec le Beaumont, le Champsaur et le Trièves, nous passons en domaine ovin.

Le Beaumont. — Les deux rives du Drac (Beaumont proprement dit sur la rive droite, Petit Trièves et territoire d'Ambel coincé entre le Dévoluy et le lac du Sautet, sur la rive gauche) offrent des coefficients élevés : 313 en 1910 et 245 en 1939. Nous avons aux dates respectives : 16.654 et 9.736 ovins. Le Beaumont proprement dit présente un maximum de 157 en 1910. La commune de la Salette-Fallavaux accuse, elle, en 1939 un coefficient de 434, c'est-à-dire 10 ovins pour 1 bovin et inscrit le mouton en tête de ses profits ruraux. L'élevage bovin et l'élevage ovin s'affrontent librement et le pays mise sur les deux tableaux. La différence est profonde avec le *Petit Trièves* qui, lié au territoire d'Ambel, nous donne 11.414 ovins en 1910 et 6.928 en 1939; déperdition énorme, mais les coefficients malgré tout sont excellents : 644 et 552 aux dates respectives. Sur les cartes des densités ovines, nous apercevons nettement une véritable faille longeant le talweg du Drac, faille surtout visible en 1930 et en 1939. Saint-Sébastien atteint un coefficient de 1.540 en 1930 constituant le record des Alpes du Nord. La race ovine du Petit Trièves comme en Beaumont et en Valbonnais est la race « Embrunaise » croisée d'abord avec le Dishley-Mérinos, puis le mérinos soissonnais. Les résultats n'étant pas merveilleux l'on introduisit le croisement avec le bélier Southdown et le Charmois, ce dernier générateur de sang. A ce croisement s'ajoute une sélection énergique. Les petits cultivateurs possédant 10 à 40 têtes les groupent l'été sur les montagnes de Pellafol et de Corps, tandis que dans les grandes fermes (100 têtes) les éleveurs n'envoient jamais leurs brebis à l'alpage : tout se passe à l'étable.

Le Champsaur. — Nous comptons en Champsaur 17.277 têtes en 1910 et 18.000 en 1939 nous donnant les coefficients respectifs : 144 et 182. 1939 est plus fort que 1910; opposition flagrante avec le Beaumont. A mesure que l'on remonte la vallée du Drac, les coefficients augmentent : 140 à Aspres-lès-Corps, 418 à Chabottonnes sur la rive droite; 127 au Glaizil, 486 à Saint-Léger sur la rive gauche.

L'adret, qui est ici *la rive droite*, offre 10.312 ovins en 1939, soit

165 par 100 habitants. C'est le domaine du mouton ⁵. L'élevage se dédouble, l'hiver à l'écurie pour grossir et l'été sur les pelouses de Champoléon pour gambader. C'est toujours la race Embrunaise qui est choisie par le cultivateur. Ici, le Dishley-mérinos quoique fragile est communément appelé le « Rambouillet » ⁶. Ce croisement donne une viande très inférieure à celle de l'agneau de Sahune, mais à la production de viande s'ajoute celle de la laine — 3 kgs par toison — filée à Saint-Firmin.

L'ubac, *rive gauche*, présente un cheptel quelque peu inférieur : 7.759 têtes en 1939, soit un coefficient de 210. Ce coefficient est supérieur à celui de la rive droite; mais la population est deux fois plus dense à l'adret. De plus, la commune d'Ancelle, commune de haute altitude, offre en 1930 un troupeau de 4.519 têtes, soit 593 ovins par 100 habitants. Elle fausse les calculs. La sacrifiant nous avons un coefficient moyen de 148 têtes.

Bien que situé au Sud du Beaumont et bien que possédant une altitude moyenne plus élevée, le Champsaur est un pays moins moutonnier que celui-ci. Cet exemple prouve combien la répartition ovine est un problème complexe dont les nuances locales sont assez difficiles à saisir. L'élevage existant a su se développer et se tourne vers la fièvre industrielle. Les agneaux gras sont jetés à Noël sur les marchés de Nice, Marseille, Lyon et Paris ⁷. L'intérêt du paysan est de développer cet élevage; il s'y occupe. Ne spéculait-il pas aujourd'hui sur les africains, dans toute cette zone du Drac, spécialement en Beaumont ? En un mot l'élevage ovin dans cette partie du Sillon est prospère, beaucoup plus qu'en Gresse-Matésine, mais il est moins bien compris qu'en Trièves.

Le Trièves. — On ne sait réellement pas si le Trièves fait partie des Alpes du Sud ou des Alpes du Nord. Sa structure est du Nord, son économie est du Sud. Le pays était rattaché autrefois à l'évêché de Die. De ce fait les paysans, contrairement au Beaumont, ne tournaient pas leurs regards vers Gap mais bien vers Die. Et c'est là sans doute qu'il faut chercher l'origine de leur élevage ovin. La race de Sahune, totalement différente de l'Embrunaise, occupe la plus grande partie du bassin tandis que les communes orientales : Saint-Genis, Saint-Baudille et Mens, possèdent un troupeau panaché. Ainsi, les traits sont mixtes.

⁵ R. Blanchard [13], p. 556.

⁶ J.-A. Schuler [62], p. 70.

⁷ R. Blanchard [13], p. 558.

Le Trièves a toujours été un pays moutonnier. Mais au XVIII^e siècle les ovins sont plus nombreux dans les villages du pourtour, surtout du côté du Vercors où les pâturages sont plus étendus. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les effectifs de Chichilianne ont diminué beaucoup plus vite que ceux, par exemple, de Prébois. Devant l'offensive de la vache qui depuis 1939 a fait de nombreux progrès, une spécialisation de l'élevage du mouton a renforcé les coefficients des communes de l'Est : Saint-Baudille-et-Pipet qui en 1810 n'offrait que 310 ovins par 100 habitants, aujourd'hui en présente 1.388. Cornillon de 590 au maximum de 1850 atteint aujourd'hui le coefficient de 1.450. Saint-Genis agit de même avec 1.116. Cette répartition se distingue très bien sur nos cartes : les centres de gros élevage se rapprochent de l'Est de 1910 à 1939. A l'Est les pâturages sont les moins étendus, mais l'élevage s'est réfugié à l'étable : le pré ne sert plus à rien. Cela ne veut pas dire que les autres communes soient dépourvues de moutons, loin de là ! Les effectifs globaux nous offrent en 1910 : 19.269 ovins, soit un coefficient de 322. En 1939 nous en comptons 17.370, soit 379.

Un syndicat ovin installé en 1921 essaya par tous les moyens d'améliorer les deux races locales. Les croisements enregistrèrent des succès splendides, les agneaux pesant jusqu'à 40 kgs à 3 mois ; mais les deux premières générations passées, les brebis devenaient infécondes. L'on ne peut pas changer impunément la structure d'une race qui s'est acclimatée depuis longtemps. Il fallait sélectionner et non pas croiser. De plus, cet échec -- disons le mot -- momentané, a été aggravé par l'esprit des habitants. En effet la routine et peut-être aussi l'orgueil de ne pas vouloir recevoir des conseils éclairés font triompher les habitudes néfastes en matière d'hygiène. On n'enlève le fumier des écuries que lorsque les « croupes touchent la voûte »⁸ ; on bouche les fenêtres, l'air étant déclaré nocif. Seulement si le paysan est têtue, il est aussi orgueilleux. Son agneau doit être aussi dodu que ceux du Diois. C'est pour cela que la bête est littéralement gavée de grain. Les bouchers grenoblois reconnaissent que c'est en Trièves que les agneaux donnent une viande fine, savoureuse et grasse à souhait. Cet agneau, sur le marché, l'emporte de beaucoup sur celui dit du « Queyras », c'est-à-dire un « Embrunais ». Ainsi des débouchés sont assurés soit vers Veynes où la bête rivalise avec celles du Diois et du Bochaine, soit vers Grenoble. Environ 1.000 têtes par semaine l'hiver quittent le pays par camions⁹.

⁸ D. Besson [8], p. 154.

⁹ R. Blanchard [13], p. 547.

Le Trièves est un de ces pays que l'on ne sait pas très bien où classer lors d'une étude générale... Au point de vue ovin il fait partie du Sud. L'on ne trouvera mieux que dans les Préalpes du Nord-Ouest : Diois et Baronnies. De même que le vin produit ses meilleurs crus en dehors du climat méditerranéen, de même l'agneau gras du Trièves a pu acquérir une réputation aujourd'hui bien établie.

C) Les massifs centraux méridionaux.

A partir du Taillefer, de même le mouton, absent des massifs centraux du Nord, reparaît dans les statistiques. A Lavaldens et Lavalette où les ovins en 1939 atteignent 435 têtes par 100 habitants, l'on note la poussée la plus septentrionale de la race Embrunaise, protégée de la brebis de Sahune par la montagne. Plus au Sud, l'agneau gras l'emporte sur le mouton à laine. En *Valjouffrey* les coefficients sont identiques, 257 et 258 en 1910 et 1939. Le *Valgaudemar* assure le succès du petit bétail. C'est selon l'expression de M. A. Gibert ¹⁰ un petit monde à part où les ovins l'emportent sur les bovins dans le rapport moyen de 4 pour 1. L'on reconnaît une différence d'économie entre le Haut et le Bas Valgaudemar. Le Haut possède des pâturages, donc se tourne vers l'élevage. Guillaume-Peyrouse offre 489 par 100 habitants en 1939. Le Bas est plus agricole. Les coefficients sont plus faibles : Saint-Jacques n'atteint que 198. La carte des profits ruraux caractérise bien cette dualité. Le mouton est en tête dans le Haut Valgaudemar. Les coefficients totaux passent de 1910 à 1939 de 254 à 326. Le *Haut Drac*, lui, est formé de deux communes : Orcières et Champoléon. C'est l'extrême Sud des Massifs centraux. Le pâturage de montagne passe au premier plan de l'économie et depuis longtemps le mouton fait la richesse de la région. Mlle Th. Sclafert nous a décrit les chemins parcourus par les cultivateurs voulant vendre leur bétail, se déplaçant jusqu'à Guillestre, lorsque la foire de Freissinières ne voulait plus du leur ¹¹. Orcières est plus pastorale que Champoléon, soit 4.103 têtes contre 1.800 en 1939, surtout si l'on songe que c'est Champoléon qui place le mouton en tête de ses profits ruraux. Au total Champoléon aligne un coefficient de 666 ovins contre 642 à Orcières en 1939.

¹⁰ A. Gibert [32], p. 666.

¹¹ Th. Sclafert [60], p. 489.

D) La zone intra-alpine.

Deux traits physiques jouent simultanément pour conserver le mouton en zone intra-alpine, bien que la prépondérance des bovins y soit assurée : d'une part la moindre humidité générale du pays, d'autre part la présence de pâturages de haute altitude, qui sont tout indiqués pour les moutons. Le cas cependant n'est pas le même en Oisans, en Tarentaise et en Maurienne.

L'Oisans. — L'Oisans, pays d'économie archaïque, hésite entre la vache et le mouton, si bien que le coefficient ovin maximum, celui de 1939, n'atteint que 105. Il semble qu'il en ait toujours été ainsi. Au Moyen âge, la population ne pouvait pas vivre sans troupeau mais inversement on ne pouvait pas nourrir un cheptel fourni, les surfaces réservées aux prairies étant limitées. En 1724 l'Oisans enregistrait 7.342 ovins, en 1885 la poussée maxima accuse 14.000 têtes¹². En 1910 nous comptons 8.374 têtes, en 1930 un peu plus : 8.869 et en 1939 un chiffre analogue soit 8.706. En un mot, malgré des fluctuations bénignes, l'on voit très bien que le cheptel ne varie pas : *il est fossile*.

L'on ne peut que s'étonner de trouver si peu de moutons. Une économie bien comprise pourrait développer cet élevage. Or Livet-et-Gavet, comme la plaine d'Oisans, l'ignorent à peu près. En 1939 la plaine de l'Oisans atteint péniblement le coefficient 39. Dans l'Ouest, la zone humide, les coefficients sont faibles car ceux des bovins sont élevés mais La Grave et Besse, grâce aux pâturages du Plateau de Paris, lieu de querelles médiévales, atteignent 274 et 313 en 1939. Villar-d'Arène, où le doublement des portées est effectué, enregistre un coefficient de 300. Saint-Christophe enregistrerait 324 ovins en 1946, chiffre qui peut paraître fort. Oulles présente les plus forts coefficients entre 1910 et 1939 de tout l'Oisans. Est-ce parce que cette commune a 67 % de son territoire en pacages, comme l'a remarqué M. A. Allix ? Ces coefficients rappellent le Trièves : 313, 608 et 1.013.

Variété, élevage peu scientifique et densité toute moyenne, telles sont les impressions que l'on retire de notre voyage en Oisans.

La Tarentaise. — Plus humide que l'Oisans et même que la Maurienne, la Tarentaise fait peu de place aux ovins. La Basse Tarentaise les ignore à peu près complètement; le Berceau Tarin en

¹² A. Allix [1], p. 834, tableau XV, et p. 515, fig. 50.

offre un peu plus; bien qu'ici l'industrie de la vache soit profondément développée, les moutons ne sont pas absents (8.100 en 1939). L'élevage est mieux conduit; c'est là que l'on rencontre quelquefois la double portée; les agneaux sont écoulés à 3 mois : les centres touristiques locaux absorbent cette marchandise. C'est aux extrémités du berceau que les coefficients sont les plus élevés : Montvalezan offre en 1930 269 ovins par 100 habitants et Tessens en 1946 encore 206. Ce sont des coefficients inhabituels dans cette partie septentrionale des Alpes françaises. *Les Hautes Vallées* sont complexes. Le cheptel se maintient à 5.420 têtes en 1939 pour un coefficient de 81. Cet élevage ovin est loin d'atteindre la perfection de l'élevage de son frère supérieur. Les agneaux sont parfois vendus à deux ans et l'hiver on entretient plus de moutons que l'on ne peut en nourrir. C'est un souvenir de l'économie ancienne.

La Maurienne. — La Maurienne, placée au Sud de la Tarentaise, est plus sèche à la fois parce qu'elle est plus fortement protégée du côté de l'Ouest et aussi parce qu'elle s'enfonce plus avant dans l'intérieur. De fait, les effectifs ovins y sont plus considérables, quoique moins denses que l'on pourrait s'y attendre : de 1910 à 1939, ce cheptel se tient aux environs de 21.000 têtes. Si l'élevage était bien compris, les effectifs pourraient être au moins triples sans inconvénient pour les pâturages et sans beaucoup plus de travail pour l'éleveur. La Basse Maurienne n'a qu'un faible troupeau, en dépit de l'habitude d'envoyer des animaux l'été vers l'amont. En Maurienne Centrale apparaissent de gros coefficients dans les vallées adjacentes des Villards, des Arves et de Valloire : 228 à Saint-Colomban-des-Villards en 1939. La commune de Valloire, qui communique par le Galibier avec le Briançonnais, annonce les Alpes du Sud; ses coefficients ovins croissent de recensement à recensement et atteignent en 1939 477 avec un cheptel de 3.355 têtes; dans cette commune les ovins apportent la plus grosse recette rurale. Enfin, la Haute Maurienne où s'est conservée la fabrication de fromages de brebis, est à la fois une grande région d'estive pour des animaux d'en bas et un domaine d'élevage autochtone; Termignon avait 765 ovins par 100 habitants en 1930 et Bonneval en a encore 405. Encore ne parlons-nous pas des transhumants aujourd'hui abondants en Maurienne.



En dépit de ces cas exceptionnels, les Alpes du Nord font piètre figure dans notre tableau. Il est cependant intéressant de constater

que le troupeau ovin y a peu diminué depuis un demi-siècle : 159.000 têtes en 1910, 136.700 en 1939. Or, nous croyons lire entre les lignes de la trompeuse Statistique de 1946 qu'une légère amélioration s'est produite pendant la guerre, pour satisfaire les besoins locaux. Nous ne serions pas surpris que l'effectif ovin des Alpes du Nord fût aujourd'hui de 150.000 têtes. Ce n'est malgré tout qu'un contingent modeste à côté de ceux que vont nous révéler les Alpes du Sud.

II. — La partie orientale des Alpes du Sud.

Avec les Alpes sèches, c'est-à-dire celles où les précipitations sont moins abondantes et moins bien réparties, nous sommes dans le vrai domaine du mouton. Les ovins ont toujours été une des pièces capitales de l'économie de ces montagnes; ils le sont encore, d'autant que leur élevage y a été l'objet d'une remarquable transformation. Mais cette révolution ovine n'a pas connu partout les mêmes achèvements, d'autant que les différentes races ne se prêtaient pas également à ce passage du mouton à laine au mouton à viande, puis de celui-ci à l'agneau gras. Deux districts différents peuvent être ainsi distingués, d'une part l'Est où la prépondérance ovine est çà et là contestée, d'autre part les Préalpes, où elle est à peu près complète.

La partie orientale des Alpes du Sud comprend plusieurs secteurs très variés dans lesquels l'économie ovine va se précisant de l'Est vers l'Ouest : zone intra-alpine, vallées des Alpes maritimes, Moyenne Durance alpestre.

A) Zone intra-alpine.

Les quatre groupes de vallées qui se partagent la région, Briançonnais, Queyras, Haut Embrunais, Ubaye, sont des pays à moutons. Les effectifs et les coefficients l'attestent, et aussi la constance de ces effectifs : en 1910, 62.189 ovins et 187 aux 100 habitants; en 1939, 61.165 et 260. Pourtant, dans ces montagnes pourvues d'immenses pâturages montant à de fortes altitudes, le mouton a toujours rencontré la concurrence des bovins : il en était ainsi dès le Moyen âge. Cette concurrence joue toujours : mais tandis qu'elle se fait de plus en plus pressante dans les trois secteurs septentrionaux, elle s'est relâchée en Ubaye, restée un véritable domaine ovin.

Le Briançonnais. — Le Briançonnais paraît avoir possédé d'énormes troupeaux ovins au Moyen âge; ils étaient déjà fort réduits au

début du XIX^e siècle et le demeurent aujourd'hui : 9.081 têtes en 1939 (coefficient, 124). Des nuances très accusées s'observent d'ailleurs : c'est dans les communes de l'Ouest que se conservent les gros effectifs, qui paissent dans les auges pierreuses du Pelvoux; en 1939, Vallouise a 212 ovins aux 100 habitants, Puy-St-Vincent 279. Fréquemment pratiqué, le pâturage en forêt montre que l'économie ovine est à l'image de la Maurienne : le bétail paît groupé sous l'œil du berger communal : il n'est pas nourri à l'étable. L'idée d'une technique parfaite n'est pas envisagée; de plus, la race Embrunaise ne se prête pas à la « spéculation du gavage ». Certes aujourd'hui des progrès ont été réalisés; çà et là on engraisse l'hiver les agneaux nés à l'automne et ceux qui sont nés au printemps sont vendus au retour de l'estive. Le Briançonnais, collé à la Maurienne, n'est pas un grand centre d'élevage ovin et la technique est loin d'être parfaite, malgré deux syndicats, l'un dit du Briançonnais, l'autre dit de Vallouise.

Le Haut Embrunais. — Le Haut Embrunais auquel on peut rattacher la commune de Vars a un climat plus sec que le Briançonnais et les fruits sont aujourd'hui la grosse attraction régionale; mais malgré tout, les ovins apportent de solides bénéfices. En 1910 nous enregistrons 13.000 têtes, soit 171 par 100 habitants; en 1939, 14.546 têtes, soit 237. D'après ces pourcentages l'économie ovine serait deux fois plus importante ici qu'en Briançonnais. En plus le cheptel croît. Ici comme ailleurs, la guerre a asséné un coup sensible. Le grain manquant, l'élevage à l'étable dut être abandonné; depuis 1942 l'agnelage d'hiver a été moins pratiqué : l'Embrunaise ne donne qu'une seule portée par an. Les agneaux sont vendus sur les marchés locaux : Guillestre, Freissinières. En 1939, Guillestre, avec 118 ovins, possédait le coefficient le plus bas : c'est la moyenne du Briançonnais. Risoul atteint 661; Freissinières 457. Les communes possédant des industries offrent des coefficients plus qu'honorables : L'Argentière atteignait, en 1939 toujours, 100 et La Roche-de-Rame : 158. L'élevage malgré les difficultés de l'heure est prospère. Le Haut Embrunais possède, lui aussi, son syndicat d'élevage.

Le Queyras. — Comme le Briançonnais, comme le Haut Embrunais, le Queyras a été jadis plus ovin que bovin, mais depuis un siècle il est passé à la vache. Cela ne l'empêche pas, tant ses possibilités pastorales sont vastes, de garder un respectable troupeau. En 1910 nous enregistrons 9.841 ovins, soit 226 par 100 habitants et en 1939 9.512 têtes, soit 329. Il s'agit d'une spéculation très simple :

acheter au printemps en Embrunais ou en Ubaye des brebis laitières et des agneaux, le tout revendu à l'automne avec profit¹³. L'on a essayé de faire des fromages du type Roquefort à Aiguilles il y a de cela un siècle, exactement en 1840. L'affaire marcha très bien : une cave fraîche fut construite et cinq communes alimentèrent en lait de brebis la fruitière. Mais l'on mouilla un peu trop le lait de brebis avec du lait de vache, la jalousie paysanne apparut et la concurrence du Larzac l'emporta malgré tout. Aujourd'hui cette industrie n'est plus qu'un souvenir, mais cet exemple souligne bien l'esprit d'initiative des habitants. Ainsi l'éleveur du Queyras ne se contente pas seulement de la vache, il fait feu de tout bois. Abriès en 1939 atteint 374 ovins par 100 habitants, Molines 469, Ceillac 456.

Pourtant la plupart de ces gros chiffres ne doivent pas faire illusion; les bovins sont la grande ressource du Queyras et seule Ceillac place le mouton en tête de ses profits ruraux.

L'Ubaye. — Tout comme ses trois émules, l'Ubaye depuis des siècles réalise une symbiose de la vache et du mouton, avec prédominance de ce dernier; mais elle est seule à avoir conservé cet ancien aspect. S'agit-il d'un climat plus sec, ou d'une simple touche d'archaïsme ? En tous cas, le troupeau ovin est dense, et se maintient : 30.357 têtes en 1910 (307 aux 100 habitants); 28.026 en 1939 (391). Aucune commune qui ne place le mouton en tête de ses profits ruraux, fait unique dans nos Alpes.

L'élevage est, techniquement parlant, plus archaïque en Ubaye qu'ailleurs; il est surtout extensif. Entendons-nous : ici le pâturage l'emporte, et de beaucoup, sur l'écurie. Celle-ci, souvent, joue le rôle de régulatrice des densités ovines. Le bétail vivant en plein air est plus rapidement soumis à la dépécoration; c'est un fait curieux et difficile à interpréter. La sélection des races n'est pas non plus parfaitement réalisée. Nous avons vu que l'Embrunaise donnait de la laine mais seulement un agneau par an, ce qui est peu. De plus, cette race est mélangée avec les transhumants qui paissent l'été, en même temps, sur les pâturages. L'Embrunaise cède le pas, en Ubaye moyenne, à la race de Sahune (Uvernet élève à l'étable) sous l'influence du Haut Verdon et, tout au bout, la race de Péone est croisée avec des Bergamasques italiens. La race de Péone — dont on ignore l'origine exacte — s'engraisse bien, donne de la laine. Le manque d'unité ethnique entraîne des difficultés qui n'existent pas en Diois et en Baronnies. L'Ubaye a un grand pas à faire avant

¹³ Ph. Arbos [4], p. 655.

d'atteindre une technique d'élevage parfaite. La Statistique de 1939, séparant animaux de ferme et animaux de boucherie, illustre bien ces faits : 18.444 animaux de ferme, 9.582 de boucherie. L'animal de boucherie, vendu, ne représente que le tiers du cheptel ovin. Le coefficient maximum de 391 qui s'inscrit en 1939 est surtout dû à la dépopulation.

Mais assez calomnié ! Deux croisements : mérinos d'Arles, Sahune et moutons locaux ont mis sur pied une bête susceptible de donner une laine meilleure recherchée pour la fabrication des draps cadis¹⁴. L'agneau gras, aujourd'hui, est une ressource qui tend à devenir essentielle. C'est l'agneau de 10 mois, pesant 40 kgs — et élevé surtout sur les pâturages par troupeaux de 100 têtes autour des fermes non sises dans la vallée même de l'Ubaye — qui traduit les efforts des éleveurs. La technique est en pleine transformation, mais la guerre a supprimé les crédits qui devaient réorganiser les centres d'élevage dans les Basses-Alpes¹⁵. Demain sans aucun doute, grâce à une rationalisation comparable à celle des Préalpes, une meilleure adaptation des « Africains », les communes n'auront plus à compter sur les transhumants afin de boucler le budget.

Les variations des coefficients communaux sont complexes. Rien d'étonnant après l'examen de toutes les variantes de l'élevage, jetées en vrac, ici. Les coefficients de Larche sont en baisse, à partir d'un maximum de 380 en 1910; ceux de Meyronnes croissent : 616 contre 1.307, tandis que ceux d'Uvernet sont stationnaires : 475 et 480; l'élevage à l'écurie de la race de Sahune est stable; ces coefficients en sont une preuve. Enchastrayes s'offre un 1.738 ovins par 100 habitants, alors qu'en 1910 cette commune n'alignait que 465. Le groupe des communes de la rive gauche de l'Ubaye, que traversent le torrent d'Abriès et le Bachelard, se spécialise en 1939; ceci est visible sur les cartes des répartitions.

Ce rapide voyage en zone intra-alpine a permis de constater que du Nord au Sud l'on s'enfonçait de plus en plus dans le domaine du mouton. Il n'en sera pas de même dans les vallées méridionales.

B) Les Alpes maritimes.

Le groupe de vallées qui, au-delà des crêtes entourant l'Ubaye, descend vers le Sud, est encore une région d'économie mixte comportant à la fois l'élevage du mouton et celui des bovins. Mais les

¹⁴ J. Guicherd [34], p. 213.

¹⁵ J.-A. Schuler [63], p. 89.

formes en sont très variables de l'Est à l'Ouest. Le Haut Verdon et la Vaire à l'Ouest présentent une économie ovine prospère et savante, tandis que le troupeau et les procédés se restreignent et s'abâtardissent vers l'Est. Nous devons donc nous attendre au spectacle d'une grande variété. Chaque vallée possède sa race plus ou moins bien adaptée au pays, mais dont la conformation laisse souvent à désirer. Des efforts il est vrai sont réalisés, tels que croisement avec le mérinos d'Arles dont les béliers sont achetés au passage des transhumants¹⁶. L'été, 90 % du cheptel transhument et sont gardés par les bergers des grands troupeaux provençaux. De cette façon les effectifs sont honorables : 67.130 ovins en 1910, soit 171 par 100 habitants; 59.934 têtes en 1939, soit 203. Si le coefficient de 1939 est plus fort que celui de 1910, il ne lui est pas disproportionné.

Nous verrons donc une première zone où l'élevage ovin est une richesse et où son essor paraît assuré; une seconde où il disparaît. Nous avons classé dans la première zone le Haut Verdon, la Vaire, et avec quelque répugnance le Haut Var et la Haute Tinée. En un mot, ce sont les régions les plus élevées, les plus alpestres, celles où les glaciers ont le plus creusé, où des dépôts morainiques fertiles tapissent le sol. Le mouton sur les hauts pâturages est à son aise et l'été est rejoint par des troupeaux transhumants venant des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. La poussée ovine d'autre part paraît s'accroître. Si nous avons observé que ces vallées des Alpes maritimes enregistraient des effectifs décroissants, ce n'est pas le cas dans ces vallées occidentales. En effet en 1910, le troupeau atteint 42.500 têtes, soit un coefficient de 265. En 1939 nous comptons 48.774 bêtes, soit 455, coefficient extrêmement élevé dû particulièrement d'ailleurs à la dépopulation. Essayons d'expliquer ces chiffres en parcourant les différentes vallées.

Le Haut Verdon. — Le Haut Verdon avec ses 11 communes arrive bon premier; il possède un cheptel solide et l'élevage est intensément pratiqué. En effet c'est ici que la brebis de la race de Sahune atteint son maximum d'extension vers l'Est. En 1910 le troupeau présentait 17.600 ovins, soit 393 par 100 habitants. Après une légère diminution en 1930 due à une crise, le coefficient tombait à 317. Cette crise coïncidait avec l'extension de l'Africain. En 1939, le cheptel remontait à 18.400 têtes, soit 628. L'offensive de la vache a réussi sans doute à occuper plusieurs communes du Nord. Allos,

¹⁶ J.-A. Schuler [65], p. 154.

passant aux bovins, enregistre malgré tout 482 ovins par 100 habitants. Argens de 1.911 (en 1910) n'atteint plus que 1.160 en 1939¹⁷. Mais des communes telles que Thorame-Basse et Allons s'offrent respectivement en 1939 des coefficients élevés : 1.634 et 1.421. Nous entrons réellement ici dans l'antichambre du royaume du mouton. Sans aucun doute la bonne fortune de l'élevage est due à la Sahune, mais aussi aux progrès techniques. L'agneau de 4 à 8 mois l'hiver, et quelquefois de 10 mois, est régulièrement vendu. Ces deux formes d'élevage se retrouvent notamment à Beauvezer (coefficient 502 en 1939) où l'agneau d'hiver est appelé « agneau fin » et celui d'un an « agneau coureur », en raison de son séjour en montagne¹⁸. Le cheptel circule très vite et le cultivateur réduit l'âge de l'abatage le plus possible; petit à petit l'on s'achemine vers des formes parfaites d'élevage. Ces méthodes sont renforcées par l'abatage à 5 ans des brebis qui, autrefois, vivaient plus longtemps. L'on se rapproche de plus en plus de l'économie préalpine. N'oublions pas que les Préalpes de Digne sont situées sur l'autre versant de la montagne. Le Verdon supérieur est ainsi resté un pays de petit bétail.

La Vaire. — De même ici, l'élevage est en pleine croissance : 8.427 ovins en 1910, soit un coefficient de 254, et 13.763 en 1939, soit 607. Le coefficient fait plus que doubler tandis que la population est loin de diminuer de moitié, donc les progrès techniques expliquent surtout ce changement de coefficient. La race diffère cependant de celle du Verdon. Les ovins sont croisés de mérinos, donnant des bêtes lourdes mais bonnes laitières. La laine est produite en grosse quantité. On constitue de bonnes lignées en gardant les meilleurs agneaux. Les coefficients peuvent être considérables. Ceux de la Haute Vallée, Peyresq, la Colle-Saint-Michel diminuent légèrement, mais c'est ici que nous enregistrons le record de ces vallées. En effet, la Colle-Saint-Michel culmine en 1910 avec 4.550 ovins par 100 habitants. En 1930 nous enregistrons le coefficient de 3.767 et en 1939 : 2.750. Le Fugeret, un peu plus à l'aval, atteint en 1939, 2.048, tandis qu'Ubraye au Sud inscrit 1.695 et place le mouton en tête de liste de ses profits. Les effectifs sont même supérieurs à ceux de 1487¹⁹. La dépeçoration, légende indestructible, n'existe pas ici.

¹⁷ Les chiffres officiels de 1946 donnent des coefficients de 30 ovins par 100 habitants !

¹⁸ Enquêtes rurales de M. R. Blanchard.

¹⁹ Th. Sclafert [61], p. 129.

La Haute Tinée. — La Haute Tinée avec ses trois communes offre en 1910 5.543 ovins, soit 111 par 100 habitants. C'est peu; mais les coefficients et effectifs augmentent en 1939 : 9.230 têtes, soit 375. Ici le mérinos d'Arles a été croisé avec des Piémontais. Les résultats sont excellents, mais l'élevage à l'étable est réduit à sa plus simple expression. L'on achète au printemps et l'on revend à l'automne; ce son de cloche n'est pas nouveau : la Maurienne et la Tarentaise pratiquent cette forme spéculative. Y a-t-il une liaison entre l'économie de la vache, qui progresse, et cette forme temporaire de l'élevage ovin ? C'est un point que nous nous efforcerons d'éclaircir. Deuxièmement l'on vend parfois l'agneau assez tard, jusqu'à deux ans, comme en Tarentaise d'ailleurs. Tout l'élevage se fait en pâturage. L'on ne retrouve donc pas l'organisation du Haut Verdon; c'est le gros bétail qui se réserve les fourrages d'hivernage. De plus l'administration forestière a réglementé les parcours à St-Etienne-de-Tinée²⁰. Ainsi s'expliquent les fluctuations d'un élevage qui n'est pas fixé par la pratique assidue de l'agneau gras. St-Dalmas-le-Selvage, en baisse de 1910 à 1939, voit en 1946 son coefficient remonter tandis que Saint-Etienne et Isola paraissent en perte de vitesse aujourd'hui, après avoir atteint en 1939 les coefficients respectifs de 503 et 113.

Le Haut Var. — Le Haut Var paraît également en décroissance. En effet les effectifs et partant les coefficients diminuent. De 10.931 têtes en 1910, soit 337 ovins par 100 habitants, l'on passe à 7.391 têtes en 1939, soit 240. Le déclin est incontestable, mais l'élevage y a gagné en technique. La race dite de Péone, que nous avons signalée en Haute Ubaye, s'engraisse bien et donne une bonne toison. C'est un mouton de haute taille, à la tête rousse. Sans valoir en viande le Sahune il dépasse, et de beaucoup, l'Embrunais.

Bien que St-Martin-d'Entraunes nourrisse des bovins, le coefficient ovin y est élevé : 505. Sauze accuse en 139, 522. Mais déjà l'on note un flottement dans la répartition des densités. Guillaume offre 86 en 1946 et Châteauneuf-d'Entraunes disparaît de la statistique après un 165 en 1910. La zone de faiblesse est proche.

Le Centre et l'Est. — Le Centre comporte la Basse Tinée et le Var moyen. Là, à la différence des effectifs de la première zone, les chiffres de 1939 sont plus bas que ceux de 1910. En effet, en 1910 nous comptons 15.253 têtes, soit 151 ovins par 100 habitants, contre

²⁰ A. Dugelay [30], p. 150.

8.990 têtes en 1939, soit 106. On est loin des pourcentages du Verdon et de la Vaire; la diminution est sensible. Et pourtant nous sommes encore en domaine ovin.

Les 16 communes du Var moyen se consacrent très inégalement à l'élevage. Les unes le délaissent, les autres s'y intéressent de plus près, surtout depuis 20 ans. Toutes choses égales par ailleurs, l'élevage ovin est mieux compris en 1939 qu'en 1910, des soins attentifs sont apportés. Par exemple, les brebis sont soigneusement séparées du troupeau et atteignent leur plein développement avant d'être présentées au mâle; fait qui ne se rencontre pas toujours, tant l'éleveur est pressé de réaliser des bénéfices.

En fait, deux tendances qu'on peut qualifier d'opposées s'affrontent. Certaines communes, Saint-Léger, La Croix, Auvare, se sont mises à l'agneau d'hiver et accroissent leurs effectifs; d'autres, Rigaud, Pierlas, Lieuche, qui ont gardé l'ancien type d'élevage, ont sans doute beaucoup d'animaux mais en tirent de maigres profits. Quant aux localités riveraines du Var, elles ont abandonné le mouton pour la vache (Puget-Théniers) ou pour les fruits, la vigne et l'olivier. Voilà un domaine ovin assez compromis !

Le cas est pire encore sur la Basse Tinée où de hautes communes seulement, Rimplas et Ilonse, gardent aux ovins une fidélité plutôt bornée et assez mal récompensée. Enfin, vers l'Est, dans les bassins de la Vésubie, de la Bevera et de la Roya, le mouton disparaît entièrement des contrôles. Depuis un siècle, la décroissance du troupeau a été prodigieuse; on y comptait au moins 40.000 têtes vers 1850, or en 1910 c'est 9.372, en 1939 2.170 et aujourd'hui probablement moins de 1.000; on va à la disparition complète. Assurément, la faveur accordée aux bovins, qui donnent moins de peine et procurent plus de profits, suffit à expliquer cet ostracisme; il se peut aussi qu'on ait tiré un médiocre parti de la présence de deux races italiennes plus ou moins embrouillées d'apports transhumants. En tous cas, aujourd'hui l'Est des Alpes maritimes, dans son abstention à l'égard du mouton, rejoint les Préalpes du Nord et leurs cluses.

C) La Moyenne Durance.

La vocation ovine de la Moyenne Durance ne date pas d'hier et les effectifs semblent ne pas avoir beaucoup varié au cours des temps. Au xv^e siècle, Châteauroux possède 2.250 agneaux ²¹ dans ses bergeries, correspondant au coefficient de 553 enregistré en 1930.

²¹ Th. Schäfert [60], p. 690.

Les Orres présentent en 1380 un cheptel de 2.415 moutons et brebis²²; en 1930 la Statistique nous apporte un troupeau de 2.493 têtes. La Roche-des-Arnauds au xviii^e siècle garde 3.000 têtes²³, mais en 1939 l'on en enregistre 3.508. De plus, le rapport ovin-bovin n'a guère varié entre 1836 et 1929. M. P. Veyret compte indifféremment 13 ovins pour un bovin. Seule la nature du cheptel a changé : de deux moutons pour une brebis, il est passé à cinq brebis pour un mâle. Comme partout, l'on a délaissé l'animal à laine pour le mouton gras, puis le mouton gras pour l'agneau gras.

Bien que la région pratique les arbres fruitiers et élève des bovins, la clé de son économie n'en est pas moins le blé et le tandem blé-mouton est très solidement monté. Pourtant la Moyenne Durance est un champ clos où s'affrontent deux races, celles que nous avons déjà confrontées en Trièves. A l'Est, comme dans le Haut Embrunais et l'Ubaye, la race Embrunaise est en rapport direct avec l'altitude. Le mouton est revêtu d'un bon paletot. A l'Ouest, en rapport avec les Préalpes, la race dite de Savournon identique à la Sahune (remarquons que la commune de Savournon présente en 1939 un coefficient de 904 ovins), offre une viande très recherchée. Frileuse, car presque nue, la Sahune se cantonne dans les zones basses, tel le Bas Bochaîne. Cette race progresse territorialement; elle a accaparé tout le cheptel des communes où elle a pénétré récemment. Cette spécialisation peut se lire sur les cartes. En 1910 les communes totalement peintes en noir sont rares : La Beaume et consorts, en fonction du Haut Diois; le Saix en fonction de la commune de Savournon; Urtis et Piégut en fonction des Préalpes de Digne. En 20 ans beaucoup de choses ont changé : la région du Saix s'est spécialisée; une poignée de communes rejoignent les Préalpes de Digne. En 1939 le maximum à la fois s'est dégonflé et s'est étalé. Pendant ce temps au cours des 36 ans, l'Est n'a guère changé.

Quelles que soient ces différenciations, la Moyenne Durance possède un fort cheptel. On trouve 107.572 ovins en 1910, soit 256 par 100 habitants. Une augmentation se dessine en 1930 avec 139.136 têtes, soit 392. A partir de 1931 la diminution commence, indiquée en 1939 par un cheptel de 124.131 bêtes, soit 351. Légère baisse : pourtant à cette date la région recèle presque autant de moutons que les Alpes du Nord tout entières. Notons aussi la supériorité dans tous les domaines de 1939 sur 1910. Sommes-nous dès lors en présence d'une baisse générale ou d'un tassement temporaire ? L'avenir seul le dira.

²² Th. Sclafert [60], p. 688.

²³ P. Veyret [73], p. 502.

L'engrais chimique et le grain sont à la base de l'élevage de l'agneau gras. La guerre a arrêté l'engrais et les importations de pois chiches du Maroc et de l'Inde, du maïs de Roumanie²⁴. Les engrais réapparaissant peu à peu, l'on peut compter en 1949 ou en 1950 sur un départ qui, espérons-le, sera durable et reconstituera le cheptel de 1930. D'ailleurs toutes les communes n'enregistrent pas une « bosse » en 1930 mais souvent en 1939. Ribiers passe de 204 ovins par 100 habitants à 833 en 1939, Ventavon de 374 à 989, Vitrolles de 280 à 667. Des coefficients extrêmement élevés sont atteints. Par exemple, Sigoyer accuse 2.000 en 1939.

Dans cette vaste zone l'on peut rencontrer quelques nuances. Nous les esquisserons rapidement en partant de l'Est et se dirigeant vers l'Ouest. Le *Bas Embrunais* possède des coefficients plus faibles que ceux du Haut Embrunais : 142 ovins par 100 habitants à Crévoux en 1939; 315 aux Orres. Ici, les bovins sont en plus grand nombre; la concurrence est certaine. Le *Pays de Seyne* pratique l'élevage des mulets. Cependant Sélonnet offre un coefficient de 586 en 1939 et la capitale, Seyne, en 1930 : 217. Ce secteur se place pourtant en dessous de la moyenne. Le Nord du *Gapençais* fait figure honorable : Rabou offre en 1930 un coefficient de 1.314, La Rochette 751 en 1939. Le Sud présente avec Rochebrune 4 ovins par 100 habitants en 1939, mais Bellaffaire 335 en 1930. Sans aucun doute malgré des fortunes diverses les moyennes de densité sont ici peu relevées : esprit de routine, race Embrunaise élevée en alpage et non à l'écurie, chemin de fer éloigné. Les coefficients remontent lorsque l'on aborde le *Bas Bochaîne* et le *talweg inférieur de la Durance*. Le progrès est dû à l'élevage intensif à l'étable, à l'organisation de transports rapides journaliers, aux abattoirs d'Aspres-sur-Buech, à la spéculation rationnelle dans ce même bourg (préparation des boyaux), à la faible tension bovine et surtout à la présence de la race de Sahune, seule bête s'engraissant bien à l'étable. Le cas de Nossage et Bénévent, coefficient de 2.218 en 1930, s'il établit un record régional, n'est pas unique. Saint-Genis en atteint un de 1.085 en 1939, Sigottier de 1.008; dans les communes outre-Durance, Vaumeilh apporte 1.363 ovins par 100 habitants en 1939, Valernes 1.529 en 1930 et Melve la même année 2.055.

Les pays de la Moyenne Durance alpestre sont donc une région ovine, mais où la densité croît vers l'Ouest, tout comme dans les Alpes maritimes. Ainsi dans ces régions de l'Est, à mesure que l'on se rapproche des Préalpes, l'élevage s'intensifie et les coefficients, à

²⁴ P. Veyret [73], p. 501.

mesure que l'on s'éloigne de celles-ci, baissent assez rapidement. Cet envoûtement croissant Est-Ouest est dû à la grande puissance magnétique des Préalpes qui offrent l'économie ovine la plus poussée — et qui ont d'ailleurs développé elles-mêmes la race type de l'agneau gras.

III. — Les Préalpes du Sud.

Les vastes territoires des Préalpes ont toujours été garnis de moutons. Mais aujourd'hui, c'est bien l'élevage de ces animaux qui fait l'essentiel de leur richesse. Ce progrès est dû avant tout à l'adoption d'une race spéciale et au traitement dont elle a été l'objet.

Les traits généraux.

Au moment où l'usage des engrais chimiques permettait d'assurer aux ovins une nourriture abondante, mais où d'autre part ni laine ni fumier ne se vendaient plus, il fallait se rabattre sur la fourniture de viande et pousser la race qui répondait le mieux à cet objet. La Sahune était toute désignée; c'est elle qui a fait la fortune des Préalpes du Sud et qui a détrôné l'Embrunaise. Il existe toute une littérature au sujet des races de Quint, de Valdrôme, de Savournon, de Sahune, sans bien comprendre s'il s'agissait d'une seule race avec des cousinages ou de races juxtaposées. M. R. Levesque, rebrasant toutes ces idées, pense que la Sahune est une barbarine — originaire de Syrie — « affinée et adaptée dans le pays ». Ce n'est certes pas d'aujourd'hui que cette brebis règne sur les Préalpes du Sud. Elle a ce mérite d'être restée intacte malgré divers croisements. On croisa cette « grapilleuse » avec des mérinos purs afin d'allonger sa robe trop courte; on la croisa avec des Southdown afin d'avoir des agneaux plus précoces d'une part et plus lourds d'autre part. Mais au bout de deux générations la brebis devenait stérile et ne répondait plus à ce que l'on avait voulu en faire. On trouva mieux : au lieu de croiser, on sélectionna. *On sélectionna* la race de Sahune, rejetant la race Embrunaise qui a disparu des Préalpes, sauf à Lus-la-Croix-Haute en Haut Bochaine et une race noire, sans aucun doute nettement berbère, qui vit dans l'extrême Sud-Est depuis de nombreux lustres, apportée peut-être autrefois d'Afrique — ou d'ailleurs. Y a-t-il un rapport avec le mouton Karakul ? C'est possible. De même que pour les hommes il se pose des problèmes de stratigraphie raciale, de même pour les ovins les mêmes problèmes

existent. Cette race noire est localisée dans la région de St-Vallier-Coursegoules (Préalpes de Grasse).

Deux « pépinières » furent créées afin de produire des géniteurs de Sahune et des brebis prolifiques. La première à La Bâtie-Verdun de Saint-Sauveur dans *les Baronnies*, la seconde à Saint-Etienne-en-Quint (*Diois* septentrional). Les services de ces nurseries sont sans prix actuellement, la guerre ayant atteint le cheptel. On s'est aperçu que la brebis de Sahune était faite pour devenir une mère de famille nombreuse. Les deux portées par an sont fréquentes, fait qui n'existe pas dans les autres races et même la naissance de deux agneaux est réalisée dans la proportion de 30 %. Dans le troupeau de La Bâtie-Verdun les gestations gémellaires atteignent 62 %²⁵. Donc c'est surtout dans le Diois et les Baronnies que la technique est la plus parfaite.

Puis, par tâtonnements, l'on mit au point une vraie machine industrielle dont tous les rouages étaient en bon état de fonctionnement en 1939. De l'élevage extensif du mouton à laine on passa d'abord à l'élevage extensif du mouton à viande sans changer de race. Un second stade vit les Préalpes du Sud devenir un pays naisseur. Les agneaux d'automne et de printemps allaient prendre de la chair dans les plaines du Rhône. Les routes et les engrais chimiques liés par cause et effet permirent ensuite l'engraissement des agneaux sur place, dans le pays même. On hiverna plus de bêtes, on les nourrit à l'étable, on développa la race de Sahune. On éleva les agneaux jusqu'à un an, puis jusqu'à six mois, forme encore pratiquée actuellement. Mais de plus en plus l'agneau de trois mois et même l'agneau de lait sont goûtés par l'éleveur. On réforme les brebis à quatre ans, ce qui est un sacrifice puisqu'une bête peut produire plus longtemps; mais à partir de cet âge la progéniture est moins vigoureuse et devient moins dodue. Un dernier stade s'accomplit récemment : l'on abattit le bétail sur place et l'on put le transporter facilement grâce aux automobiles et aux wagons frigorifiques permettant l'ouverture des marchés lointains tels que ceux des côtes de la Manche.

Cet élevage, axé d'une part sur la rapidité de renouvellement du cheptel — ce qui est totalement différent de l'économie ancienne —, d'autre part sur l'amour que l'éleveur apporte à son petit troupeau (40 brebis) était arrivé à animer un commerce de plus en plus prospère. Tout ceci est obtenu grâce à l'élevage à l'étable, au gavage de l'agneau qui batifole beaucoup moins parmi les touffes de lavande.

²⁵ P. Granon-Fabre [33], p. 84.

Par exemple à Peïpin en 1939 — Basse Durance alpestre — un seul troupeau a « couru » les pâtures ²⁶. Cette technique a placé le gigot de Sahune sur les meilleures tables : ce n'est que justice. Le commerce n'a fait que croître : en 1913, expédition de 135.000 kgs de viande, en 1936 expédition de 335.000 kgs, soit une augmentation de 248 % ²⁷. Certes les fluctuations économiques, les crises déteignent sur l'élevage ovin, mais sa souplesse lui permet toujours de triompher.

L'on voit aisément que la machine « tourne rond » ; mais des pailles ces derniers temps ont fait sauter des rouages. Les bouchers et les maquignons, gens habiles à tromper la clientèle non avertie, imaginèrent d'acheter des Africains qui, soumis à la même nourriture que les autochtones, pouvaient passer pour de la viande de « Sahune — appellation contrôlée ». Cette contrebande aurait pu devenir funeste, heureusement elle cessa : la guerre arrivait. Mais celle-ci a entraîné des conséquences plus terribles encore : elle a arrêté la distribution des engrais. Toute l'économie était à reprendre. De nombreux troupeaux ont disparu ; le prix des bêtes a augmenté : en 1947 une femelle coûtait 7.000 fr. en Diois. Le commerce a dû se limiter, les débouchés lointains, Bretagne, villes d'eaux de l'Est, n'ont pu être desservis. L'expédition par wagons a diminué, le matériel étant devenu plus rare : seules les villes de Lyon et de Valence furent alimentées. L'éleveur planta de la lavande en attendant des jours meilleurs. Aujourd'hui les abats sont dirigés sur Marseille au lieu de St-Etienne et de Lyon. L'influence de Marseille a soudainement grandi : de nombreuses bêtes sont groupées toutes les semaines et envoyées à Isle-sur-Sorgues et de là dirigées sur la capitale du Midi. *La guerre a engendré un retour en arrière de 25 ans.* Le débouché de Marseille, que l'on avait essayé de fuir pour trouver mieux, l'emporte de nouveau. Mais en 1949 un espoir est permis ; les agriculteurs gardent les femelles, la machine va repartir. Les engrais quoique à des prix exorbitants — prix qui vont se retrouver sur le coût de la viande — pénètrent de nouveau dans les Préalpes. D'ici un petit lustre tout sera rentré dans l'ordre.

L'éleveur pense aujourd'hui que le rôle de la race joue moins : la technique remise au point, il peut employer des métis en attendant mieux. Ce n'est donc plus de l'élevage, c'est de l'industrie ; seule la méthode compte. La guerre a amené autre chose : une offensive de la vache. L'on a pu enregistrer dans les Alpes du Nord de 1939

²⁶ J. Mercier [47], p. 626.

²⁷ E. Sauvan [57].

à 1946 une augmentation *officieuse* mais certaine du mouton. Nous assistons ici à une augmentation de la vache. Les cultivateurs du Diois se sont aperçus, tout d'abord, que celle-ci pouvait aussi bien labourer que le bœuf. A choisir entre les deux, ils ont préféré prendre la femelle, car le lait est tout bénéfique. Les restrictions ont amené un retour à la polyculture : la vache en a profité. L'on trouve 5 ou 6 bêtes par commune là où quelques estivants viennent chauffer leurs rhumatismes. Selon une idée de M. E. Sauvan, la vache serait ici « l'animal du fonctionnaire ». Par exemple le gendarme, l'employé de chemin de fer ou tout autre fonctionnaire ne possédant pas de chèvre, mais ayant dans d'autres postes pris l'habitude de consommer du lait de vache, essaient par tous les moyens d'acclimater celle-ci : le fait est frappant, mais en y réfléchissant, tout à fait normal. 340 bêtes vivent grâce à l'arrosage sur le plateau de Valensole, aujourd'hui²⁸. Cette introduction récente de la vache était malgré tout « dans l'air ». Dans le Pays de Quint l'influence du Vercors se faisant sentir, l'on s'aperçut que le gros hétéail était plus facile à soigner que le petit; surtout la garde en était plus aisée²⁹. Mais ceci est un fait local. La vache se maintiendra-t-elle ? Pourra-t-elle lutter contre le combinat du mouton ? Il est difficile de prendre parti. Il n'y a pas de taureau à la disposition des cultivateurs; il n'y a pas de race pure. La vache dans les Préalpes est une introduction de guerre. Certes elle ne pourra pas transformer l'économie; mais aujourd'hui l'on doit compter avec elle là où, il y a 20 ans, elle n'existait pas.

Le mouton est concurrencé par d'autres productions. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les croquis des profits ruraux pour s'en rendre compte³⁰. Les fruits et les fleurs sont des ennemis plus dangereux que la vache. La guerre faisant reculer par force le mouton, la lavande a lancé une offensive couronnée de succès; mais elle reste il est vrai une spéculation hasardeuse qui subit les caprices du moment. Cette année les cultivateurs du Haut Diois commencent à arracher leurs plants. Les fruits et les primeurs ont plus de chance de se maintenir; or là où le fruit est cultivé en grand, le mouton est en baisse et ceci depuis 1910. Dans les basses vallées, là où la culture fruitière fait l'objet d'une grosse spéculation, le mouton recule. Le cultivateur gagne beaucoup avec ses fruits, ne s'intéresse que de très loin aux ovins, ne les gardant que comme roues de secours en cas de crise.

Au total, issu de l'économie ancienne, par de savantes transitions

²⁸ Notes manuscrites de J. de Beauregard, à l'Institut de Géographie Alpine.

²⁹ D. Faucher [31], p. 326.

³⁰ R. Blanchard [15].

l'élevage ovin est devenu une source de richesse dont l'avenir est lié à une race rustique spécialisée dans la production de l'agneau. Les nombreuses fluctuations d'effectifs du cheptel sont dues à des causes variées : progrès techniques, offensives d'autres productions. Elles se retrouvent dans les statistiques. Les Préalpes du Sud présentent en 1910 un cheptel de 475.626 ovins, soit un rapport de 1 à 29 par rapport aux Préalpes du Nord. Le coefficient est à 261. En 1939 nous enregistrons 382.686 bêtes, soit une perte sèche de 93.000 têtes. C'est énorme, mais si l'on regarde de plus près l'on s'aperçoit qu'entre 1910 et 1939 il s'est passé pas mal de choses... rien moins qu'une révolution. Le 1789 des ovins a sonné en 1910 dans l'*Ouest des Baronnie et du Diois* et a gagné l'Est, occupant le Bochaine, les Préalpes de Digne et de Grasse et aujourd'hui faisant tache d'huile vers le Nord-Est, gagnant le Trièves et vers l'Est conquérant le Haut Verdon. Si l'effectif a décré du cinquième dans un pays aussi vaste, l'on ne peut que se référer aux coefficients, indiquant que la dépeupération, qui est réelle, n'a pas une importance capitale. Seules les grandes propriétés qui possédaient plus de 100 brebis ont réduit leurs effectifs; les petits propriétaires, eux, n'ont pas bougé. Il est plus aisé — et de meilleur profit — de tenir avec soin 40 brebis que 100 au pâturage. Le coefficient de 1939 est de 264, c'est-à-dire que pour un cheptel tronqué de 1/5, un coefficient identique a beaucoup plus de valeur. Il s'explique par la dépopulation; mais néanmoins l'élevage, vu uniquement d'après les statistiques, est supérieur en 1939. Nous ne savons que penser des chiffres de 1946. Officiellement le cheptel ne comporterait plus que 200.000 ovins. Il ne peut pas y avoir, malgré toutes les raisons longuement énoncées précédemment, une perte sèche de 180.000 têtes. Nous pouvons compter avec une dépeupération de 100.000 individus. Nous aurions un cheptel de 280.000 ovins en 1946 (coefficient 213), ce qui nous semble très juste. Malgré une baisse des effectifs, les coefficients, s'ils ont varié dans le même sens, n'ont pas suivi la même pente, prouvant indubitablement l'importance de cet élevage. En 1955 le cheptel aura certainement rejoint les effectifs de 1910.

La diversité étant grande dans les Préalpes — diversité dans la répartition et dans l'économie — nous allons la retrouver dans l'étude des différentes cellules régionales. Nous considérerons les Massifs du Sud-Est, la grande Brèche de la Durance et les Massifs du Nord-Ouest. N'oublions pas que si nous ne donnons pas plus d'importance dans notre exposé au Diois et aux Baronnie qu'aux Préalpes de Digne ou au plateau de Valensole, c'est qu'au point de vue *répartition* l'intérêt n'est guère différent. Il n'en serait pas de même si nous traitions l'économie ovine.

Les Préalpes du Sud-Est.

Il s'agit de plusieurs massifs : Préalpes de Digne, de Grasse, de Nice enfin, auxquelles nous pouvons joindre la brèche du Var inférieur. Mais ces deux derniers territoires ne nous retiendront pas longtemps, car comme leurs voisins des Alpes maritimes, ils ont cessé de s'intéresser aux moutons. Ils en déclarèrent encore 7.200 têtes en 1910, mais 2.240 seulement en 1939, et la plus grande partie de ce maigre cheptel dépend de la commune de Carros, accrochée au flanc des Préalpes de Grasse. Les ovins ont disparu de ces vallées livrées aux fruits, aux fleurs, aux légumes, ou demeurées tributaires de l'olivier.

Les Préalpes de Grasse. — Au contraire, la masse élevée des Préalpes de Grasse recèle beaucoup d'animaux : 78.742 têtes en 1910, soit 295 par 100 habitants. L'élevage se « modernise » entre 1910 et 1930 et l'on aborde 1939 avec un coefficient de 302, c'est-à-dire identique à celui de 1910; mais les effectifs ont baissé en même temps que la population : 53.768 ovins, soit une perte du tiers des effectifs. N'oublions pas pourtant que 31 communes sur 77 de celles qui se partagent la superficie des Préalpes de Grasse placent le mouton en tête de leurs profits ruraux. C'est dire l'intérêt de cet élevage dans le massif.

En 1910 les crêtes centrales des environs de Coursegoules viennent en tête, ainsi que les Grands Plans : Vérignon atteint 1.955 ovins par 100 habitants, Brovès en compte 1.200, La Martre 964; l'Est avec Andon accuse 931, Gréolières 1.298, Coursegoules 1.832. Ces forts coefficients de l'Est sont liés à la race Noire, les « sublaïres » qui représentaient il y a quelque temps 25 % du troupeau³¹. Le reste est occupé par la Sahune, tranchant ainsi avec la partie du département du Var où le mérinos d'Arles l'emporte. L'Esteron ne spéculé pas sur les ovins; la région en bordure de Draguignan enregistre des chiffres très faibles. En 1939 la répartition a subi quelques modifications. La zone de Coursegoules avec ses coefficients baisse, vraisemblablement sous l'influence de Nice. Les Grands Plans se sont maintenus; la lisière Sud se détourne de plus en plus des ovins. Le noyau de Comps-La Martre s'individualise fortement. Aiguines dans les Plans atteint 1.890 par 100 habitants. Coursegoules de 1.832 en 1910 est tombé à 525 et Gréolières n'atteint plus que 527. Le

³¹ C. Jean [38].

noyau central enregistre, lui, des coefficients très élevés. Si Comps n'atteint que 871, La Martre accuse 1.169. Le Bourguet 2.283, Robion 1.642, Châteauvieux 1.226 et Peyroules 1.654. Notons donc que les Plans, qui étaient en 1910 en retard sur la zone de Coursegoules, ont dépassé aujourd'hui celle-ci. Il existe ainsi un balancement où l'Ouest l'emporte sur l'Est, phénomène normal aujourd'hui puisque l'Ouest possède une économie ovine plus poussée, techniquement parlant. Remarquons en passant que les zones d'élevage ne correspondent pas toujours à la carte des profits ruraux. Certaines communes possédant des ovins cherchent ailleurs leur principal revenu et demandons-nous s'il n'en est pas ainsi dans les Préalpes de Digne.

Les Préalpes de Digne. — Les Préalpes de Digne sont avant tout formées de montagnes mais fortement lacérées de vallées, très différentes ainsi des massives Préalpes de Grasse. Ici les Grands Plans ont disparu. Sauf au Sud, des vallées larges et profondes ont permis à la culture, surtout à celle des fruits, de s'installer solidement, prenant la première place devant le mouton qui domine en montagne.

En 1910 l'élevage présente les plus forts coefficients au Nord et éparpille dans le Sud des chiffres remarquables : Levens 963 ovins par 100 habitants, Majastres 896 et surtout Courchons 3.060. Draix, plus au Nord, atteint 823. Mais c'est le bloc du Nord qui l'emporte : Mariaud atteint 1.060, Esclangon 1.577, La Pérusse 1.155, Authon 1.415, Saint-Geniez 847. Il n'y a pas de liaison entre ce bloc et le reste du pays. La Haute Asse a des coefficients tout juste moyens. Saint-Lions même n'atteint que 75. Traduisons ceci en effectifs totaux. Nous comptons en 1910 un cheptel de 58.556 ovins, soit 422 par 100 habitants, c'est-à-dire 20.000 de moins que dans les Préalpes de Grasse mais un coefficient supérieur de plus du tiers. L'élevage en 1910 paraît donc plus prospère que dans les Préalpes de Grasse. Ici les paysans ne se laissent pas vaincre par la routine et sont toujours à l'affût du progrès. En 1930 le développement de l'agneau gras est tel que les effectifs passent à 78.945 ovins. Partout ailleurs on voit un équilibre ou une déperdition; ici le cheptel augmente de près du tiers, atteignant le coefficient de 682 alors que la moyenne générale des Préalpes du Sud est de 260. Cette hausse doit être mise en regard de celle qui s'est accomplie en Moyenne Durance, pays proche. Sans aucun doute la révolution ovine atteint en 1930 dans ces deux pays son parfait épanouissement commencé 25 ans plus tôt en Diois et en Baronnies. C'est si vrai que cette réussite de 1930 n'a pas de lendemain. Comme en Moyenne Durance une baisse se dessine. Mais elle n'a rien de grave; elle est liée à la dépopulation puisque les coefficients de 1939 atteignent 719 (contre 682 en 1930) pour un

cheptel de 64.612 têtes, soit une baisse de 14.000 ovins. Les fruits sont à l'offensive dans les vallées. Le Sasse, la Bléone, la Moyenne Asse secouent le joug du mouton, découpant les densités ovines en deux blocs : bloc de Blioux-Majastres et bloc entre Sasse et Bléone. L'on revient ainsi à une séparation comme en 1910. Les mêmes zones à ovins sont toujours là, mais les coefficients sont plus forts et de beaucoup : Blioux atteint 1.656, Levens 1.800, Majastres 1.277, Trévans 1.443. Courchons isolée et peu habitée (14 habitants) bat tous les records et possède le plus fort coefficient des Alpes françaises entre 1910 et 1946, avec 8.928 ovins par 100 habitants. Au Nord nous trouvons Prads avec 1.043, Verdaches 1.477, Lambert 1.488, Thoard 1.012, Saint-Geniez 1.775, Authon 2.316 et Reynier 1.731. Un fait très simple ressort de cette valse de chiffres : les Préalpes de Digne sont le donjon des effectifs et des coefficients ovins des Alpes françaises. Si d'autres zones ont des effectifs équivalents, tels que les Baronnies, ici les coefficients sont de beaucoup les plus élevés.

Ainsi ces Massifs du Sud-Est se terminent vers le Nord-Ouest par une masse ovine très dense, finissant mieux qu'ils n'avaient commencé à l'Est. Succès dus à l'esprit plus éveillé des habitants, qui ont embrassé avec joie les progrès techniques relatifs à l'élevage ovin, sachant bien que le mouton était leur planche de salut. Les perspectives ne sont pas mauvaises non plus dans la Brèche durancienne.

La Brèche Durancienne.

La vaste région déprimée qui bâille vers le Sud entre Préalpes de Digne et plateau Vaclusien n'est pas hostile aux ovins; elle en recèle même beaucoup et les garde, ou à peu près. En 1910, il s'agit de 117.088 têtes, ce qui est considérable, donnant un coefficient de 252, de la même famille que celui des Baronnies. En 1930 nous comptons 110.178 têtes de bétail, soit une baisse minime (265 ovins par 100 habitants). 1939 nous apporte 100.453 moutons, soit un tiers de plus que les Baronnies, *près du double du Diois*, avec un coefficient de 235. Une bosse se dessine dans les coefficients en 1930, fait rare puisqu'il n'est pas lié avec une hausse des effectifs comme dans les Préalpes de Digne et dans la Moyenne Durance alpestre.

Pourtant tous les cultivateurs de ce vaste pays ne consacrent pas leurs soins exclusifs aux moutons. La lavande sur le plateau de Valensole, le blé des Gradins de Forcalquier, les fruits et les légumes dans la vallée de la Durance, voilà autant de restrictions; mais partout le mouton est présent, partout il est le second profit rural là

où il ne passe pas en tête. Ancien associé de la polyculture, le mouton est soit avec le blé (Forcalquier), soit avec la lavande (Valensole), la ressource essentielle de la Brèche durancienne.

Le Plateau de Valensole. — Le Plateau de Valensole est un pays à moutons et ceci depuis fort longtemps; en 1774 l'on y comptait 43.000 têtes ³², le maximum se loge en 1837 avec 63.500 têtes. Les chiffres contemporains ont rejoint ceux du XVIII^e siècle, et si aujourd'hui il y a dépeuplement comme partout, il semble bien que ce soit un phénomène passager. 1910 nous offre 45.135 ovins, soit 298 par 100 habitants, plus qu'en Baronnies; 1930 en présente 43.194. Pour un cheptel sensiblement égal, nous enregistrons un coefficient de 336. 1939 compte 40.833 têtes, soit 344. Malgré une décroissance régulière mais faible des effectifs, le coefficient culmine en 1939, ce qui est contraire à la moyenne de la Brèche durancienne.

Les cartes nous montrent bien que c'est le centre du plateau, la zone entre Bléone et Asse, qui forme le donjon de l'économie ovine. Dès 1910 cette zone se dessine, elle s'impose en 1930 et se soude en 1939 à la Haute Asse des Préaples de Digne. Mais il ne faut pas pour cela croire que le petit bétail est absent des autres communes, loin de là ! Les plaines du Sud forment le gros district à lavande, mais le mouton y est la seconde industrie, — partageant les faveurs de l'homme avec le miel — : élevage de l'agneau de trois mois avec quelques Africains. Montpezat atteint 880 ovins par 100 habitants en 1910 et 892 en 1930. Saint-Jurs culmine à 1.059 en 1939. Le Centre, comme nous l'avons vu, est bien plus fourni : Brunet 1.982; Saint-Julien 1.346; Saint-Jeannet 1.239 en 1939 et Puimichel 1.103 en 1930. Le Nord, formé de collines et de vallées, n'est pas moins pourvu : Chénerilles présente 1.513 ovins par 100 habitants en 1939; Espinouse accuse 1.725; Champtercier 675 et Barras 582.

Ainsi malgré la lavande au Sud, le blé et la pomme de terre au Centre, le blé et les fruits au Nord, les ovins sont bien représentés sur le plateau de Valensole surtout au Centre, sans aucun doute liés avec le blé. Blé-mouton : c'est une trace de la vieille économie préparée ici avec une sauce moderne. L'agneau à l'étable n'est pas la règle absolue. L'on garde l'été sur les chaumes le bétail indigène avec des Africains. Ici comme ailleurs le manque de bergers fait décroître les effectifs. Quoi qu'il en soit le premier pays de la Brèche durancienne est favorable au mouton. Il en sera de même dans la zone élevée de la rive droite.

³² Notes manuscrites de M. J. de Beauregard.

Les Gradins de Forcalquier. — Le Plateau de Valensole a été suivi dans l'évolution ovine par la région forcalquiéraine. Ici la lavande, sauf dans deux communes, cède la place au blé; mais le mouton est toujours le socle de l'économie. En effet les Gradins de Forcalquier pratiquent l'élevage ovin selon les meilleures techniques. L'on vend l'agneau de trois mois, souvent même l'agneau de lait d'un mois et demi. Forcalquier elle-même est un grand marché. En « Montagne » les troupeaux de 100 à 200 têtes ne sont pas rares³³, mais là aussi il y a évolution vers l'élevage à l'étable. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer un cheptel, en gros, identique à celui de Valensole. Nous comptons 41.200 ovins en 1910, 41.257 en 1930, 36.136 en 1939. L'examen des coefficients est intéressant. Ceux-ci sont supérieurs à ceux de Valensole, soit 318 en 1910, 425 en 1930 et 368 en 1939. La pointe de 1930 est plus accentuée que celles que nous avons déjà signalées. L'on peut ainsi expliquer la poussée générale de la Brèche durancienne cette année-là. Le cheptel est stationnaire entre 1910 et 1930; *il ne décroît qu'après*. Chaque pays des Préalpes du Sud possède des nuances dans le comportement de ses effectifs, selon la date à laquelle chacun « s'est mis » à l'élevage « moderne ».

En 1910 la répartition est simple. Il existe du mouton un peu partout et partout, avec bonheur, l'élevage réussit. Il faut remarquer toutefois que là où les principaux profits ruraux mettent les ovins en tête, c'est-à-dire dans le Bassin de Forcalquier, une seule commune, Niozelles, dépasse 500 têtes par 100 habitants (exactement 510). Les Cuestas et la Montagne, les deux autres secteurs, se partagent les faveurs du mouton. Cinq communes dans les Cuestas et également cinq dans la Montagne dépassent ce coefficient moyen. Soit dans les Cuestas : Fontienne 505, Montlaur 540, Augès 508, St-Martin 530 et Villemus 678; dans la Montagne : Montsalier 529, Saumane 1.042, le maximum; L'Hospitalet 943, Lardiers 559 et Cruis 802. L'élevage quelque peu extensif l'emporte sur l'étable. En 1930 les Cuestas prennent la tête : 8 communes affichent plus de 600 ovins par 100 habitants, contre 5 en Montagne et 2 seulement dans le Bassin. Augès des Cuestas possède un coefficient de 1.972, Villemus 1.701, tandis que Lincel dans le Bassin atteint 627 et Saint-Michel 843. En 1939 pas une seule commune du Bassin n'atteint 600 ovins par 100 habitants, tandis que 8 de la Montagne et 8 des Cuestas dépassent 600 et de beaucoup. Mallefougasse va à 1.098, L'Hospitalet à 1.150, Vachères à 1.323. Cette contradiction

³³ C. Laffond [40], p. 253.

avec les profits ruraux est flagrante et l'on voit très bien qu'économie ovine et fort cheptel ne vont pas toujours ensemble. Nous le signalons une fois encore.

Ici les gros contingents, Cuestas et Montagne, sont en liaison directe avec *le blé*. Un trait d'archaïsme règne encore, comme nous l'avons signalé sur le Plateau de Valensole : des troupeaux se promènent l'été parmi les chaumes et les pâturages d'altitude. Moutons et brebis y demeurent jusqu'à l'automne, les agneaux n'étant vendus qu'au retour ³⁴. Il n'en est pas de même dans le Bassin, peu céréaliier et où l'élevage autochtone à l'écurie, mélangé avec des Africains, rapporte gros. Dans cette zone des Gradins les coefficients sont moyens, *mais ils le sont partout*. Ainsi Forcalquier, malgré ses 2.500 âmes, aligne 221 ovins par 100 habitants en 1939, constituant ainsi un petit record. L'hégémonie ovine du Bassin d'ailleurs, n'est que temporaire, les Cuestas étant gagnées par l'élevage intensif ³⁵. Il faut remarquer aussi que si l'on étudiait uniquement les effectifs et non pas les coefficients, le Bassin alors rattraperait la Montagne et les Cuestas car il est beaucoup plus peuplé. Quoi qu'il en soit — toutes choses égales par ailleurs — si l'on s'occupe plus du mouton dans les Cuestas et dans la Montagne, il rapporte beaucoup moins à l'éleveur que dans l'autre zone. Cette anomalie apparente était à signaler. L'élevage à l'écurie régularise bien les coefficients. Bref, les Gradins de Forcalquier possèdent un fort cheptel à rattacher aux Baronniees ou au Plateau de Valensole, beaucoup plus qu'à la vallée de la Durance proprement dite.

La Basse Durance alpestre. — L'économie de la Basse Durance, de Sisteron à Corbières, a été la plus transformée en raison des voies de communication, de l'industrie, de la présence des deux villes : Sisteron et Manosque, et de l'agriculture de huerta dans la partie Sud. Une différence s'établit, en teintes diverses, depuis la Moyenne Durance jusqu'au Comtat. En effet, en Bochaine le cheptel ovine est un profit de premier ordre; mais à mesure que l'on descend le cours de la Durance la polyculture de type provençal a abandonné les troupeaux. Les primeurs et les fruits occupent le sol ³⁶. Toutefois il ne faut pas conclure que le cheptel ait disparu. En 1910 l'on dénombre 30.753 ovins, soit un coefficient de 168. Si le troupeau paraît fourni, le coefficient s'effondre et est loin d'être équivalent à la

³⁴ C. Laffond [40], p. 250.

³⁵ R. Blanchard [15], p. 909.

³⁶ J. Mercier [47], p. 590-591.

moyenne des Préalpes du Sud. C'est que la vallée est peuplée et qu'il s'y exerce une concurrence grandissante des cultures. Aussi les effectifs vont-ils s'amenuisant : 25.727 ovins en 1930, soit 136 par 100 habitants; en 1939 l'on enregistre 23.484 têtes, soit 110.

Mais la répartition est très différente entre le Nord et le Sud. Du goulet de Sisteron au coude de Château-Arnoux nous sommes encore en pleine économie ovine. Quatre communes sur sept adoptent le mouton comme principale source de bénéfice. Les Préalpes de Digne, le Bochaine et les Baronnie sont proches. L'élevage est aux mains de gros cultivateurs qui spéculent aussi sur les Africains. Quatre communes dépassent 300 ovins par 100 habitants en 1910 : Peipin 302, Aubignosc 438, Montfort 486, Salignac 565. Deux seulement dominant de 1930 à 1939 : Salignac 640 et Montfort 668. En 1939 Salignac accuse 856; cette commune, touchant les Préalpes de Digne, enregistre les coefficients les plus élevés. Soulignons également la belle tenue de Sisteron qui inscrit le mouton en tête de liste avec 110 ovins par 100 habitants en 1910, coefficient honorable si l'on songe aux 3.300 âmes de la ville.

La commune de Château-Arnoux franchie, la culture irriguée prend la tête de l'économie, refoulant le mouton vers les hauteurs. Pomme de terre, vigne, graines potagères et fruits rapportent plus que les ovins. L'on n'a guère le temps de s'occuper du petit bétail; les problèmes de l'eau sont plus absorbants. En 1910 nous relevons quatre communes possédant plus de 300 têtes par 100 habitants : Lurs 368, Villeneuve 434, Pierrevert 529 et Ganagobie 629. En 1939 Lurs et Ganagobie seules restent encore en course. Lurs même en 1930 se payait un magnifique coefficient, dominant tous les autres : 1.317, ce qui est énorme ici, et Ganagobie inscrit le mouton comme principale source de profit. Sans posséder un gros cheptel ovien, la vallée de la Durance offre cinq communes sur vingt qui avouent tirer leur premier profit du mouton. Cette vallée est digne de figurer dans les Préalpes du Sud.

Les massifs occidentaux.

Du Dévoluy aux plateaux vaclusiens, nous trouvons le domaine où est née la vraie fortune de l'élevage ovien. Le troupeau y était d'une belle ampleur au début du siècle : en 1910, 214.000 têtes et un coefficient de 321; c'est alors 71.000 animaux de plus que dans les Massifs du Sud-Est et le coefficient est supérieur de 90 unités, ce qui est encore mieux. En 1939, la déperdition liée au développement de

la technique de l'élevage, à la disparition des troupeaux de plus de 100 têtes, a abaissé le cheptel à 164.639 unités, soit une perte de 50.000 en 29 ans. Le chiffre est considérable, surtout qu'en même temps les massifs du Sud-Est ne perdaient que 22.000 animaux. Donc l'on peut penser en 1939 que les massifs de l'Est sont en train d'avaloir le retard et qu'un jour ou l'autre ils iront la main dans la main avec les massifs du Nord-Ouest. Mais si l'on regarde de très près les coefficients, l'on enregistre en 1939 une différence de 98 unités en faveur des massifs du Nord-Ouest. La guerre est venue tout brouiller. Sans s'attarder aux chiffres officiels qui indiqueraient un effrayant déclin, il n'est pas impossible que les difficultés nées de la guerre aient fait littéralement effondrer les techniques supérieures des massifs du Nord-Ouest tandis que celles des massifs du Sud-Est, moins poussées, résistaient et s'adaptaient mieux aux épreuves. Quoi qu'il en soit les massifs du Nord-Ouest présentent une forte individualité tant au point de vue effectifs qu'au point de vue coefficients; individualité mêlée d'originalités que l'on retrouve dans les différentes unités régionales. Nous parcourons les secteurs extérieurs, au Sud-Ouest : les Plateaux vauclusiens; au Nord-Est : le Haut Bouchaine et le Dévoluy, mais nous réserverons les meilleures places aux Baronnie et au Diois.

Les Plateaux vauclusiens. — Les Plateaux vauclusiens sont avant tout un pays sec, un causse d'assises calcaires ³⁷ où des failles ont joué. C'est une région écartée que l'automobile seule a pu éveiller à la vie actuelle. La principale ressource n'est pas ovine, la lavande est en tête, mais le mouton la talonne. Avant 1939 une spéculation sur les Africains était devenue à la mode, groupant la moitié des effectifs importés d'Afrique du Nord de tout le département de Vaucluse. On ne peut s'empêcher de trouver les effectifs de 1910 très estimables : 32.770 ovins entraînant un coefficient de 454. Mais à cette date régnait encore l'économie ancienne : beaucoup de moutons nourris chichement. Nous ne trouvons plus en 1930 que 17.371 têtes (330 par 100 habitants). La même année la lavande atteignait son apogée. Mais entre 1930 et 1939 l'agneau gras se développe, les effectifs remontent : 24.497 ovins, soit 481, coefficient supérieur de 30 unités à celui de 1910. En 1939, St-Trinit accuse 2.219, Lagarde 1.060, Monieux 1.273. Les trois communes de St-Trinit, Revest-du-Bion et Lioux ont en tête des profits ruraux le mouton. Malgré la lavande les plateaux vauclusiens font bonne figure.

³⁷ R. Blanchard [15], p. 701.

Les massifs du Nord. — Il existe un contraste parfait entre les massifs du Nord et les plateaux vauclusiens. D'une part le Diois est proche, donc la révolution est partie plus tôt; d'autre part le mouton y est facteur essentiel. Nous comptons 21.535 têtes en 1910, soit 516 ovins par 100 habitants, coefficient extrêmement élevé. Le cheptel tombe en 1930 : 13.000 têtes. Une remontée s'inscrit en 1939 donnant 18.656 ovins, soit un coefficient magnifique : 670.

Entre Buech et Drac, le Dévoluy hésite entre bovins et ovins, mais en favorisant les deux élevages : c'est ainsi qu'Agnières, où triomphe la vache, n'en a pas moins un coefficient de 1.200 moutons par 100 habitants. L'élevage ovin est poussé, en liaison avec les transhumants et la coutume ancestrale de descendre en Arles au printemps acheter des agneaux; la race locale, l'Embrunaise, a été ainsi découronnée par le mérinos d'Arles. Laine plus fine, viande plus savoureuse sont deux traits originaux de l'implantation d'une race nouvelle. Nous comptons 9.557 ovins en 1910, soit 532; après une baisse en 1930, le cheptel est remonté en 1939 à 9.721 têtes, soit plus qu'en 1910 et offre le record des Alpes françaises en ce qui concerne un coefficient caractérisant tout un massif : 776 par 100 habitants... Il est vrai qu'il n'y a ici que quatre communes. Le Dévoluy est bien pays à moutons, encore que la vache y soit en grand progrès. Les paysans évoquent la difficulté à présenter aux foires de Gap et de Saint-Bonnet, au début du printemps, des agneaux gras en raison de la neige. Bref, l'avenir n'est pas absolument sûr, moins sûr qu'en Haut Bochaine.

Ce dernier massif n'est pas isolé comme son voisin; il a même été un des premiers pays préalpins à posséder une voie ferrée. Cette pénétration amena une profonde transformation dans l'économie, mais au profit d'influences du Nord à Lus-la-Croix-Haute tandis que le reste s'orientait vers le Diois. D'où deux formes d'élevage qui s'opposent : le premier que l'on peut qualifier d'extensif, le second d'intensif. A Lus-la-Croix-Haute, les ovins sont groupés en troupeaux de 300 unités et gardés par un berger payé à frais communs ³⁸. La race Embrunaise y a persisté, coincée entre la Sahune à l'Ouest et le mérinos d'Arles implanté en Dévoluy. Le climat de Lus est assez sévère et la brebis de Sahune presque nue n'y pouvait guère tenir, tandis que les Embrunais possèdent « un manteau épais protecteur du froid qui leur enserme le museau comme un passe-montagne » ³⁹. Résultat : le mouton de Lus rapporte moins que le foin

³⁸ S. Sauvan [59], p. 337.

³⁹ S. Sauvan [59], p. 335.

et le bois et le coefficient est le plus faible du massif. Il n'en est plus de même au Sud où l'économie du Diois s'épanouit : étable — Sahune — agneau gras de quatre mois. L'agneau de six mois pèse 7 kgs de plus, en moyenne, que l'Embrunais. La Haute Beaume atteint 966 ovins par 100 habitants en 1939 et Montbrand de 479 en 1910 arrive au double en 1939.

Au total, on avait en 1910 11.535 têtes, soit 503; après une chute en 1930, l'effectif remonte en 1939 à 8.935 ovins, soit 584. Totaux inférieurs à ceux du Dévoluy en chiffres absolus, mais l'économie des quatre communes du Sud est bien supérieure. Ces deux massifs baignent quelque peu dans une économie panachée, due à l'altitude qui corrige le climat et le rapproche de celui des Alpes du Nord; ils évoquent cependant déjà les deux blocs principaux des massifs du Nord-Ouest : Diois et Baronnies.

Les Baronnies. — Le massif ouvre le ^{xx} siècle avec un troupeau fort étoffé : 83.000 têtes en 1910, soit un coefficient de 259. Le cheptel est alors bien supérieur à celui des Préalpes de Digne. La répartition de ce contingent est intéressante par son uniformité : peu de secteurs apparaissent vraiment spécialisés. Il y a des creux sans doute, le long de certaines basses vallées vouées à l'olivier et dans le massif de Gigondas où s'esquisse l'économie fruitière. Mais dans l'ensemble, il s'agit d'une bonne moyenne équitablement répartie; le mouton est à peu près partout le pivot de la vie rurale.

Tout autre est le spectacle qui s'offre vingt ans plus tard. Les nouvelles techniques ont surgi, entraînant comme toujours une baisse des effectifs. Le troupeau de 1939 ne comporte plus que 65.000 têtes, en perte de 18.000 (coefficient 300); contingent réduit, mais plus stable, l'élevage à l'étable régularisant la densité. D'autre part des différenciations se sont précisées. Il n'y a plus guère de moutons dans le massif de Gigondas, ni dans la vallée de l'Oule vouée aux fruits, ni dans le district lavandier de Séderon. En revanche, des blocs ovins se sont çà et là durcis. Le groupe du Moyen Jabron et Méouge est le plus dense : Châteauneuf-Miravail atteint 913 ovins par 100 habitants, Saint-Vincent 857. Un second groupe est formé par le Toulourenc : Barret-de-Lioure atteint 1.315. Une troisième zone s'étale tout au Nord, tout le long du Diois depuis Montclus à l'Est; elle s'enfle sur la région de Rosans, Arnayon et l'Ennuye. Les effectifs, s'ils sont élevés, ne sont pas comparables à ceux des Préalpes de Digne : Pelonne 829, Chalancon 988, St-Dizier-en-Diois 806, Pomerol, un record, 2.582. Notons enfin que les forts coefficients glissent insensiblement des hautes vallées vers l'aval et se cantonnent dans les parties moyennes.

Il y a donc aujourd'hui diversité. Mais observons que 55 communes mettent le mouton en tête des profits ruraux. Les Baronnies sont bien un vrai domaine ovin.

Le Diois. — En économie ovine, comme en bien d'autres domaines, le Diois est la perle des Préalpes; éloge qu'il doit à l'esprit d'initiative de ses habitants. Ce sont eux qui ont mis au point la technique ovine. Les paysans, au cours de la première décennie du siècle, ont perfectionné avec autant de courage et d'esprit têtue l'élevage du mouton, leur principale source de profit, qu'aujourd'hui ils font déblayer une place au soleil pour leur vigne. C'est peut-être grâce à cette obstination, à cette confiance en soi et à ce mépris des revers, que l'économie ovine a pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Économie fondée sur une technique qui a fait ses preuves et dont la grande spécialité est la production d'agneaux gras : pourtant elle n'écrase pas les autres types d'activité rurale. Des 89 communes du Diois, 26 seulement déclarent le mouton comme la principale source de leurs profits. Il faut donc s'attendre à découvrir une répartition différenciée, à distinguer des creux et des pleins.

Le troupeau de 1910 comporte 78.000 têtes, soit un peu moins qu'en Baronnies. Mais le coefficient qui en découle, 332, est supérieur de 70 unités. Déjà des groupes de forte densité apparaissent constitués : celui du Haut Diois (Bez et Drôme) qui écrase tout le reste; celui de la Roanne. L'économie est déjà assise. Il n'y en a pas moins eu déchet, comme dans tous les autres domaines d'élevage perfectionné, au cours des vingt années qui suivent : 57.000 animaux en 1939 et un coefficient de 349. A cette date les spécialisations, comme en Baronnies, tendent à s'accroître. Le groupe Bez-Drôme l'emporte de beaucoup sur le reste. Charens atteint 1.348, les Prés 1.671, la Bâtie-des-Fonds 1.145, Menglon 1.113. Le second groupe offre 1.068 aux Tonils, coefficient toujours élevé; 1.000 à Rochefourchat; Comps, sur la rive gauche du Roubion, atteint 1.196 et plus à l'Est Rimon-Savel inscrit 1.230. Ailleurs les coefficients ont diminué. St-Julien-de-Quint n'a plus que 425, Vachères 228 et Montclar-sur-Gervanne 139. La vache, aidée du blé, du vin et des fruits, fait aux ovins une rude concurrence. Notons enfin que sans accorder aux chiffres de 1946 une confiance qu'ils ne méritent pas, la guerre, en vidant les méthodes d'élevage de leur substance, a précipité en Diois un effondrement du cheptel.

Ainsi les massifs du Nord-Ouest sont réellement des centres perfectionnés d'élevage ovin. Si l'on n'a pas retrouvé les gros effectifs des massifs du Sud-Est, nous ne devons pas nous en étonner car nombre et technique ne sont pas synonymes.

Alpes du Sud. Conclusions. — Avec les Préalpes, nous prenons congé des Alpes du Sud, le grand domaine ovin. Nous y avons rencontré, comme dans les Alpes du Nord d'ailleurs, des zones plus ou moins bien pourvues mais, malgré tout, le cheptel est impressionnant. En 1910 les statistiques enregistrent 712.517 têtes contre 159.000 dans les Alpes du Nord. Mais nous constatons entre 1910 et 1939 une déperdition assez accusée. En effet 1939 enregistre 627.916 ovins, soit 84.601 de moins. La vraie cause de ce déchet se trouve dans la méthode même de l'élevage. Nous avons vu les massifs préalpins du Sud perdre des ovins parce que la technique obligeait l'éleveur à ne spéculer que sur un petit nombre de brebis au lieu de garder un grand troupeau. *Le cheptel a retrouvé en qualité ce qu'il a perdu en volume.* Mais ce phénomène est loin d'être général. Le Haut Embrunais, le Queyras, au lieu de perdre des ovins, non seulement se maintenaient mais accroissaient faiblement leurs effectifs.

La guerre, d'autre part, a été néfaste au mouton dans les Alpes du Sud et ceci plus spécialement dans les Préalpes. Dans le Nord, le paysan a développé son élevage ovin pour avoir des ressources que la guerre lui refusait. Le problème de la nourriture du bétail ne se posait pas : là où l'on nourrit 10 brebis l'on peut en faire vivre 50, 75 ou 100. Mais dans les Alpes du Sud il en est tout autrement. *Le bétail a diminué parce qu'on n'a pas pu le faire vivre.* En un mot, ce qui était profit vital au Sud a dû se restreindre par force majeure, tandis que ce qui était supplément ou source secondaire au Nord a pu aisément se maintenir. Finalement nous avons l'impression qu'il faudrait fixer à 500.000 têtes l'effectif du Sud pour 1946, effectif à coup sûr largement dépassé depuis. Le mouton reste un élément capital de la vie des Alpes méridionales, comme va nous le montrer la place qu'il tient dans l'économie alpine.

Le mouton dans l'économie des Alpes françaises.

Les statistiques attribuent en 1939 765.000 ovins aux Alpes françaises, dont 82 % cantonnés dans les Alpes du Sud. Qu'il y ait dans cette répartition une large part à faire à la tradition, on ne songera pas à le nier; les progrès des bovins dans les secteurs méridionaux l'indiquent suffisamment. Du moins cette tradition, fondée sur les phénomènes climatiques, s'est-elle revigorée en s'appropriant une technique bien adaptée à une race, technique qui a démarré voici bientôt un demi-siècle. Par là s'est élargi le contraste entre les deux

moitiés de la chaîne. Non seulement Alpes du Nord et Alpes du Sud s'opposent, mais l'on discerne encore une inversion. Le développement du progrès a agrandi le fossé séparant le Nord et le Sud; les deux camps se sont spécialisés. *C'est en raison de leur technique que les Alpes du Nord et que les Alpes du Sud se tournent le dos.* On va s'en rendre compte en considérant les groupes de communes où le mouton triomphe dans l'économie rurale.

Nous avons teinté en noir toute commune alpine plaçant le mouton en tête de ses profits ruraux ⁴⁰ (pl. II). Les résultats sont dignes d'être retenus. Traduisons-les en chiffres : le Vercors inscrit 4 communes : ainsi le mouton y représente 16 % des profits ruraux. Le Sud du Sillon alpin compte 12 communes, soit 13 % ⁴¹, mais pour l'ensemble du Sillon elles ne représentent que 5 % des profits. Les Massifs centraux enregistrent 4 communes, soit 16 %. La zone Intra-alpine enregistre en Oisans 3 communes d'où 13 %; mais au total le profit rural ovin ne compte que pour 2 % : la Maurienne et la Tarentaise restant vierges. Au total, 23 communes des Alpes du Nord, représentant 4 % de l'économie communale. Il n'en est plus de même dans les Alpes du Sud. Nous trouvons en Briançonnais 5 communes, soit 31 %; en Haut Embrunais 1, soit 9 %; également 1 en Queyras, soit 12 %. *En Ubaye nous enregistrons 15 communes sur 15, soit 100 %.* Bref, la zone Intra-alpine apporte 22 communes, soit 44 %. *C'est la moyenne régionale la plus élevée.* Les régions méso-alpines sont quelque peu inférieures. La Moyenne Durance en offre 29, soit 25 %; les Alpes maritimes 15, soit 22 %. Au total nous comptons 44 communes, d'où 23 %. Examinons enfin les Préalpes. Partant du Sud-Est nous enregistrons 0 % dans les Préalpes de Nice et le Bas Var; 31 communes dans les Préalpes de Grasse, soit 40 %; 44 communes dans les Préalpes de Digne, soit 63 %. Les Massifs du Sud-Est nous offrent donc 75 communes, soit 43 %. Les Massifs du Nord-Ouest n'ont pas un attachement aussi fidèle au mouton. Nous l'avons déjà vu, mais les pourcentages confirment cette idée. Les Monts du Vaucluse inscrivent 3 communes, soit 23 %; le Haut Bochaine également 3, d'où 60 %; le Dévoluy encore 3, d'où 75 %. Les Baronnie en accusent 54, soit 45 %, et le Diois 26, soit 29 %. Au total, les

⁴⁰ La planche II a été réalisée grâce aux ouvrages suivants : R. Blanchard : [12], [13], [14] et [15]; P. Veyret : [73] et les textes des enquêtes verbales de M. R. Blanchard.

⁴¹ M. R. Blanchard, en ce qui concerne le Trièves, étiquète 5 communes : Cornillon, Mens, St-Genis, Lalley et Le Percy. A notre avis ces deux dernières communes « sont passées à la vache ». Il faudrait mentionner plutôt : Mens, St-Genis et St-Baudille-et-Pipet. La commune de Cornillon est douteuse.

Massifs du Nord-Ouest présentent 89 communes, soit 38 % de l'économie communale. Les pourcentages baissent dans la Brèche durancienne : 6 communes sur le Plateau de Valensole, d'où 16 % ; 10 sur les Gradins de Forcalquier, soit 33 % ; 5 en Basse Durance, d'où 25 %. Au total, les Préalpes offrent 185 communes et 37 %. Les Alpes du Sud totalisent 251 communes, soit 34 %, ce qui signifie que *plus de 1 sur 3 placent le mouton comme premier profit, contre 1 sur 25 dans les Alpes du Nord.*

Résumons-nous en classant par ordre de pourcentage décroissant les grandes régions naturelles des Alpes françaises. Nous obtenons :

- (1) Zone Intra-alpine du Sud.
- (2) Préalpes du Sud.
- (3) Vallées Mésio-alpines.
- (4) Massifs Centraux du Nord.
- (5) Sillon alpin.
- (6) Préalpes du Nord.
- (7) Zone Intra-alpine du Nord.
- (8) Cluses préalpines.

Les trois divisions des Alpes du Sud sont en tête. Remarquons la place occupée par les Préalpes du Nord et les Massifs Centraux par rapport respectivement à la zone Intra-alpine du Nord et au Sillon alpin. De même remarquons que, malgré leur troupeau et leur technique, les Préalpes du Sud cèdent le pas — de peu certes — à la zone Intra-alpine.

Si les 274 communes à moutons des Alpes françaises représentent 100 %, 92 % vont au Sud et 8 % seulement vont au Nord. *La supériorité des Alpes du Sud en économie ovine est plus écrasante qu'en ce qui concerne le cheptel ovin et sa densité.*

Les 274 communes ovines correspondent à 20 % de l'économie des Alpes françaises. *C'est-à-dire que 1 commune sur 5 place le mouton en tête, ce qui malgré tout est une heureuse surprise. Une étude plus fouillée montrerait que fort souvent le mouton s'inscrit au rôle de Dauphin.*

Au total l'élevage ovin est une réussite dans les Alpes françaises. Plongeant solidement ses racines dans le passé, il étale des pousses neuves qui font bien augurer de l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

NOTA. — Cette bibliographie n'est pas exhaustive, mais elle est choisie. Nous avons retenu uniquement les documents et les ouvrages dont nous avons tiré parti. Les ouvrages marqués d'un astérisque (*) sont purement techniques.

I. — DOCUMENTS

- A. Statistiques agricoles de 1910 des départements suivants : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Var, Vaucluse.
Statistiques agricoles de 1930 des départements suivants : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Isère, Savoie, Var, Vaucluse.
Statistiques agricoles de 1939 des départements suivants : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Var, Vaucluse.
Statistiques agricoles de 1946 des départements suivants : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Var, Vaucluse.
- B. Dénombrements de la population de 1911, de 1931, de 1936, de 1946 édités sous les auspices du Ministère de l'Intérieur.

II. — REVUES ET PÉRIODIQUES

- A.G.* = Annales de Géographie, Paris.
B.O.R.A.M. = Bulletin de l'Office Régional Agricole du Midi, Marseille.
B.S.G.E.C.M. = Bulletin de la Société de Géographie et d'Etudes coloniales de Marseille.
La Géographie = La Géographie, Paris.
Le M. = *Le Mouton*, Paris.
P.S.N.E.A. = Publication de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, Paris.
R.E.F. = Revue des Eaux et Forêts.
R.G.A. = Revue de Géographie Alpine (jusqu'en 1919 : « Recueil des Travaux de l'Institut de Géographie Alpine »), Grenoble.
U.O. = Revue de l'Union Ovine, Paris.

III. — OUVRAGES ET ARTICLES

1. ALLIX (A.). — Un pays de haute montagne : L'Oisans. Etude géographique. Paris, 1929, in-8°, xxvi + 915 p. Thèse Lettres, Grenoble.
2. ALLIX (A.). — La Foire de Goncelin. *R.G.A.*, t. II, 1914, p. 299-334.

3. ALLIX (A.). — Vizille et le Bassin inférieur de la Romanche. *R.G.A.*, t. V, 1917, p. 129-327.
4. ARBOS (Ph.). — La Vie pastorale dans les Alpes françaises. Etude de Géographie humaine. Paris, 1922, gr. in-8°, 718 p. Thèse Lettres, Grenoble.
5. ARBOS (Ph.). — Evolution économique des Baronnies. *La Géographie*, XXXI, 1916-1917, p. 89-102.
6. ARBOS (Ph.). — La Légende du Dévoluy. *R.G.A.*, t. VII, 1919, p. 369-396.
- 7*. BESSON (Dr. Vét. D.). — Un essai d'amélioration d'une race locale dans le Trièves. *U.O.*, 5 octobre 1931, p. 461-462.
- 8*. BESSON (Dr. Vét. D.). — Industrie du mouton dans le Sud-Est du département de l'Isère : Le Trièves. *U.O.*, 5 mai 1933, p. 151-154.
9. BIGALLET (A.). — La vie d'hiver dans le Haut-Vénéon. *R.G.A.*, t. X, 1922, p. 625-634.
10. BLACHE (J.). — Les massifs de la Chartreuse et du Vercors. Etude géographique. Grenoble, 1931, in-8°, 2 vol. (XI + 477 p. et X + 514 p.). Thèse Lettres, Grenoble.
11. BLACHE (J.), CARCEL (C.) et REY (M.). — Le troupeau bovin dans les Alpes du Dauphiné et de Savoie au XVIII^e siècle. *R.G.A.*, t. XXI, 1933, p. 419-431.
12. BLANCHARD (R.). — Les Alpes Occidentales. Grenoble, Arthaud, gr. in-8°. Tome I : Les Préalpes françaises du Nord, 1938, III + 335 p., 41 fig., 41 pl. phot., 6 pl. cartes.
13. BLANCHARD (R.). — Tome II : Les Cluses préalpines et le Sillon alpin, 1941, 670 p., 89 fig., 75 pl. phot., 7 pl. cartes.
14. BLANCHARD (R.). — Tome III : Les Grandes Alpes françaises du Nord, 1943, 698 p., 103 fig., 91 pl. phot., 8 pl. cartes.
15. BLANCHARD (R.). — Tome IV : Les Préalpes françaises du Sud, 1945, III + 959 p., 105 fig., 110 pl. phot., 8 cartes annexées à l'ouvrage.
16. BLANCHARD (R.). — Altitude moyenne des régions naturelles des Alpes françaises. *R.G.A.*, t. VII, 1919, p. 245-308.
17. BLANCHARD (R.). — Aiguilles. *R.G.A.*, t. X, 1922, p. 127-165.
- 18*. BLIN (H.). — Le mouton au service du blé. *Le M.*, octobre 1947, p. 100-101.
19. BOUCHET (J.). — La vallée de la Roizonne en Taillefer. *R.G.A.*, t. XVI, 1928, p. 179-192.
20. BOUVARD (A.). Le Bassin du Buis-les-Baronnies. *R.G.A.*, t. XXXIV, 1946, p. 103-169 et p. 381-449.
21. BRIOT (F.). — Les Alpes françaises. Etudes sur l'Economie alpestre. Paris et Nancy, 1896, in-8°, 597 p.
22. BRIOT (F.). — Les Alpes françaises. Nouvelles études sur l'Economie alpestre. Diverses questions générales et monographies. Paris et Nancy, 1907, in-8°. 324 p.
23. BRIOT (F.). — Etudes sur l'Economie pastorale des Hautes-Alpes. *R.E.F.*, nov. 1880 à mars 1881, et Paris, 1884, petit in-16.

24. BUFFAULT (P.). — Le Briançonnais forestier et pastoral. Paris, 1913, 232 p.
25. CARCEL (C.). — La région du Gelon. *R.G.A.*, t. XXIV, 1936, p. 261-313.
26. CAVAILLÈS (H.). — La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes. Etude de Géographie humaine. Paris, A. Colin. Thèse Lettres, 1931, 413 p., 21 fig., 13 pl. phot.
27. CHOLLEY (A.). — Les Préalpes de Savoie (Genevois et Bauges) et leur avant-pays. Etude de Géographie régionale. Thèse Lettres, Paris, 1925, 756 p.
- 28*. DESMOULINS (Am.). — L'élevage dans la Drôme. *B.O.R.A.M.*, n° 39, juillet 1931, p. 79-85.
- 29*. DESMOULINS (Am.). — La race de Sahune ou de Quint. *P.S.N.E.A.*, Paris. Le Congrès du mouton 1929, t. II, p. 90-102.
30. DUGELAY (A.). — Les déboisements et les reboisements dans les Alpes-Maritimes. *R.G.A.*, t. XXXI, 1943, p. 87-118 et p. 143-170.
31. FAUCHER (D.). — Le pays de Quint (Diois septentrional). *R.G.A.*, t. VIII, 1920, p. 259-326.
32. GIBERT (A.). — Le Valgaudemar. *R.G.A.*, t. XI, 1923, p. 6-123.
- 33*. GRANON-FABRE (P.). — Le bétail de la Drôme. L'élevage dans la région de Crest. Thèse Doct.-Vét., Lyon, 1927, 103 p.
34. GUICHERD (J.) (et nombreux collaborateurs). — L'agriculture du département des Hautes-Alpes. Dijon, 1933, xi — 350 p.
35. GUIOT (L.). — Les forêts et les pâturages du Comté de Nice. Paris, 1875.
- 36*. HERBÈS (H. D'). — L'élevage dans les Basses-Alpes. *B.O.R.A.M.*, n° 39, juillet 1931, p. 69-73.
- 37*. JANNIN (G.). — La race de Savournon. *P.S.N.E.A.*, Paris, Le Congrès du mouton 1929, t. II, p. 111-114.
38. JEAN (C.). — Monographie agricole du département des Alpes-Maritimes. Nice, 1937, 408 p.
39. LABARRIÈRE (J.). — Le pâturage d'été et d'hiver dans la région de l'ancien Comté de Nice. Thèse Droit, Aix. Paris, 1922.
40. LAFFOND (C.). — Les Gradins de Forcalquier. *R.G.A.*, t. XXXII, 1944, p. 519-553, t. XXXIII, 1945, p. 54-98 et 239-282.
41. LATOUCHE (R.). — Deux communes sacrifiées en 1860 : Tende et La Briga. *R.G.A.*, t. XXXIII, 1945, p. 545-556.
42. LEVAINVILLE (J.). — La vallée de Barcelonnette. *A.G.*, t. XVI, 1907, p. 223-244.
- 43*. LEVESQUE (R.). — Considérations générales sur les origines de la race ovine de Sahune. *U. O.*, janvier 1944, p. 5-6.
44. MAHAUT (S.). — La répartition des Bovins dans les Alpes françaises. *R.G.A.*, t. XXVIII, 1940, p. 109-156, 2 cartes.
45. MARTIN (P.). — L'Économie du Haut Verdon. *B.S.G.E.C.M.*, t. LXII, 1942-1943, p. 6-16.

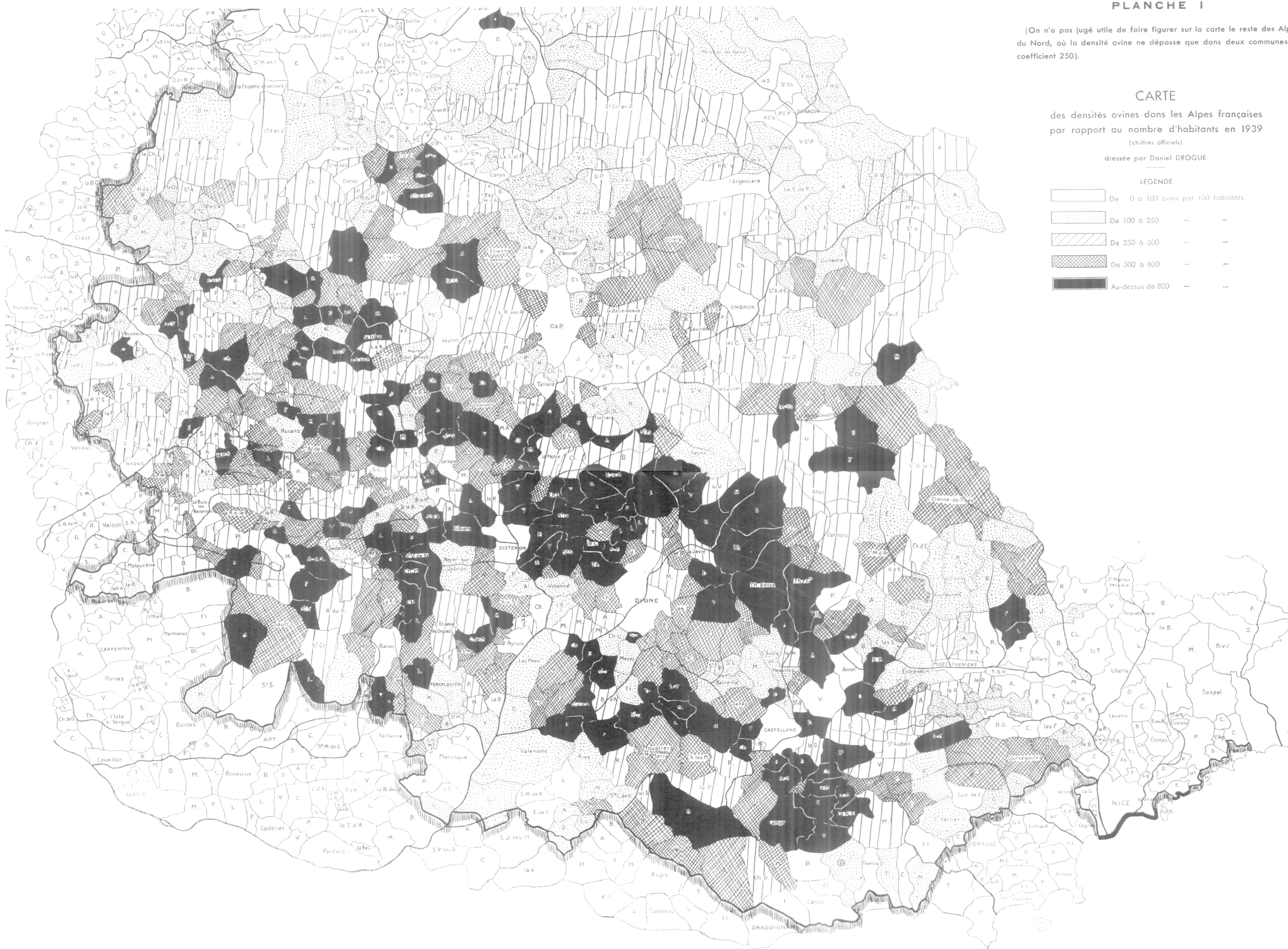
46. MÉJEAN (P.). — Le Bassin de Bonneville. *R.G.A.*, t. XVI, 1928, p. 5-168.
47. MERCIER (J.). — La Basse Durance alpestre de Sisteron à Mirabeau. *R.G.A.*, t. XXIX, 1941, p. 579-705.
48. MONNET (P.). — Le Pays d'Allevard. *R.G.A.*, t. XV, 1927, p. 71-132.
49. PARISOT (M.). — Notes sur la vie agricole dans le Haut-Embrunais. *R.G.A.*, t. XIX, 1931, p. 859-882.
50. PUTZ (A.). — Le Haut Val d'Arly. *R.G.A.*, t. XXII, 1934, p. 719-744; t. XXIII, 1935, p. 5-95.
51. REY (F.). — L'Exploitation pastorale dans le département de la Savoie. Chambéry, 1930, in-8°.
52. REYNIER (E.). — Un canton qui décline : Le Lauzet (Basses-Alpes). *R.G.A.*, t. XXV, 1937, p. 225-233.
53. ROBEQUAIN (Ch.). — Le Trièves. *R.G.A.*, t. X, 1922, p. 5-126.
- 54*. ROY (H.). — La production ovine dans l'Isère. *U.O.*, 5 mars 1938, p. 98-102.
- 55*. ROY (H.). — Le mouton dans les Alpes. *P.S.N.E.A.*, Paris. Le Congrès du mouton, t. II, 1929, p. 213-221.
56. SAUVAN (E.). — L'Évolution économique du Haut-Diois. *R.G.A.*, t. IX, 1921, p. 521-624.
57. SAUVAN (E.). — L'Élevage des agneaux gras et le commerce de la viande dans les Préalpes dauphinoises du Sud. *R.G.A.*, t. XXV, 1937, p. 699-709.
58. SAUVAN (E.). — Gap et ses foires. *R.G.A.*, t. XX, 1932, p. 1-57.
59. SAUVAN (S.). — Le Haut Bochaine (du col de la Croix-Haute au Pont-la-Dame). *R.G.A.*, t. XXX, 1942, p. 225-364.
60. SCLAFERT (Th.). — Le Haut-Dauphiné au Moyen âge. Thèse Lettres, Paris. Recueil Sirey 1926, in-8°, xix + 765 p.
61. SCLAFERT (Th.). — A propos du déboisement des Alpes du Sud : Le rôle des troupeaux. *A.G.*, t. XLIII, n° 242, 15 mars 1934, p. 126-145.
- 62*. SCHULER (J.-A.). — Enquête sur la situation de l'élevage ovin dans les départements du Sud-Est. *U.O.*; Hautes-Alpes, mai 1942, p. 70-72.
- 63*. — Basses-Alpes, juin 1942, p. 89.
- 64*. — Var, octobre 1942, p. 153-154.
- 65*. — Alpes-Maritimes, octobre 1942, p. 154.
- 66*. — Bouches-du-Rhône, décembre 1942, p. 185-186.
- 67*. — Drôme, mars 1943, p. 42-43.
- 68*. — Vaucluse, mai 1943, p. 76-77.
69. TÉNOT (S.). — Le Massif de Belledonne. Etude de Géographie humaine. *R.G.A.*, t. VII, 1919, p. 601-689.
70. TOUTANT (H.). — La vie économique dans le Vercors méridional et ses abords d'après le cartulaire de l'Abbaye de Léoncel (1137-1790). *R.G.A.*, t. X, 1922, p. 549-607.

71. VALLAUX (C.). — Le Dévoluy, le pays et les habitants. *La Géographie*, t. XXXIII, 1920, p. 97-130, 3 pl. phot., 2 fig. cartes.
72. VERNER (G.). — L'Agriculture du Grésivaudan. *R.G.A.*, t. XXV, 1937, p. 273-346.
73. VEYRET (P.). — Les Pays de la Moyenne Durance alpestre (Bas Embrunais, Pays de Seyne, Gapençais, Bas Bochaine). Thèse Lettres, Grenoble, 1944, III + 595 p., 64 fig., 16 pl. phot.
74. VEYRET-VERNER (G.). — L'industrie attardée d'une région enclavée. Les montagnes du Comté de Nice au début du XIX^e siècle. *R.G.A.*, t. XXXI, 1943, p. 171-176.

(On n'a pas jugé utile de faire figurer sur la carte le reste des Alpes du Nord, où la densité ovine ne dépasse que dans deux communes le coefficient 250).

CARTE
des densités ovines dans les Alpes françaises
par rapport au nombre d'habitants en 1939
(chiffres officiels)

dressée par Daniel DROGUE



CARTE
des profits ruraux dans les Alpes françaises

dressée par Daniel DROGUE

LÉGENDE

 Communes dont le premier profit rural est dû à l'élevage des ovins.

